

Sylvie Montreuil

Yves Montreuil et Léonie Papineau



Sylvie Montreuil

Yves Montreuil et Léonie Papineau

Histoire familiale

2022

Éditions Sylvie Montreuil
Québec

© Sylvie Montreuil, 2022
sylviemontreuil@gmail.com
Québec

Tous droits réservés. Aucune partie de cet ouvrage ne peut être reproduite, emmagasinée dans un système de rappel des informations enregistrées, ou transmise, sous aucune forme ou par aucun moyen, électronique, mécanique, système de photocopie, système d'enregistrement, ou autrement, sans avoir obtenu au préalable l'autorisation écrite de l'auteure.

Couverture : Sylvie Montreuil
. Yves Montreuil, 1904-1905, Petit Séminaire de Québec (BAnQ)
. Léonie Papineau, 16 ans, 1909

Imprimé au Canada

ISBN 978-2-9821304-1-8 (PDF)
ISBN 978-2-9821304-0-1 (Imprimé)

Dépôt légal — 2022, Bibliothèque et Archives nationales du Québec

Introduction

Entre Louis Sédilot, arrivé en Nouvelle-France en 1637 et Yves Montreuil, né en 1884, se tisse une longue lignée surtout composée de cultivateurs, d'abord établis à Québec pendant trois générations, puis à Sainte-Anne-de-la-Pérade les trois suivantes. À l'aube de sa vie adulte, Nérée-Yves Montreuil opère le retour à Québec et se lance en affaires. S'amorce alors une véritable ascension sociale que son fils Yves poursuivra avec brio.

Yves Montreuil et son épouse Léonie Papineau se distinguent dans la lignée de nos ancêtres Montreuil. Leurs existences furent tout sauf ordinaires. Vous êtes probablement conscients qu'ils ont amassé une fortune respectable. Mais saviez-vous que, féministe avant l'heure et amoureuse de la langue française, Léonie avait étudié en Europe ? Très rare à l'époque !

Étiez-vous au fait qu'Yves avait reçu un doctorat honoris causa de l'Université Laval, qu'il avait été président de la Chambre des notaires et qu'il avait fréquenté des premiers ministres ? Qu'une rue porte son nom ? Qu'ils ont traversé le krach boursier de 1929 « avec une cuiller d'argent dans la bouche » ?

Curieuse, j'ai entrepris une course contre la montre, en 2009-2010, afin de recueillir le témoignage d'amis, de collègues et de membres de leur famille qui avaient directement côtoyé Yves et Léonie. Ils ont été prodigues en anecdotes, défini leurs traits de caractère, relevé leurs habitudes et décrit certains jalons de leur existence. Chaque personne inscrivait une perspective différente.

Les fils et les filles d'Yves Montreuil et de Léonie Papineau sont décédés. Nous sommes leurs petits-enfants, arrière ou arrière-arrière-petits-enfants. Peu d'entre nous les avons côtoyés, encore moins lorsqu'ils étaient dans la force de l'âge. Cependant, nous avons tous des souvenirs plus ou moins précis reliés à la grande famille Montreuil et à son histoire. Voici de quoi enrober les bribes qui nous sont parvenues et entrevoir l'époque pendant laquelle Yves et Léonie ont vécu.

Ce portrait penche davantage du côté de la clémence que de la critique acerbe, puisque j'ai interrogé des individus qui les appréciaient. De larges pans restent toutefois dans l'opacité, faute de temps pour les explorer et de témoins du temps passé qui pourraient répondre à mes questions. N'ayant pas la prétention de dresser leur biographie complète, je vous présente plutôt une collection de souvenirs qui retracent leur parcours et celui de quelques êtres chers.

Par la bouche des personnes que j'ai rencontrées et des documents que j'ai colligés, vous découvrirez tour à tour l'enfance d'Yves et de Léonie, puis leur vie adulte avec leur famille. Plusieurs photos illustrent ces propos.

À la fin du texte, quelques annexes permettront aux plus curieux de creuser certains aspects ou d'obtenir des renseignements complémentaires.

Sylvie Montreuil, 2022

Remerciements

Plusieurs ne sont plus de ce monde, mais je désire exprimer ma gratitude à ceux et celles qui m'ont généreusement accordé quelques moments pour étoffer ma connaissance de mes grands-parents. Ce sont :

- Plusieurs enfants de Yves et de Léonie : Louis, Guy, Lucile et Laurent Montreuil.
- Un gendre et une bru : Pierre Jutras, conjoint de Denise et Claire Labelle Montreuil, conjointe de Guy.
- Quelques-uns de leurs petits-enfants
 - Louise, Georges, Hélène (Pierre) et Jean Montreuil, enfants de Louis.
 - Sylvie et Andrée Montreuil, filles de Guy.
 - France, Paule et Philippe Jutras, enfants de Denise.
 - Louis et Yves Fortier, fils de Renée.
- Des membres de la famille élargie
 - Monique Bélinge, fille de Juliette, la sœur de Yves, donc leur nièce.
 - Jean-Yves Papineau, fils d'Augustin-Jean Papineau, le frère de Léonie, neveu et filleul de Yves.
 - Laurent Potvin, fils d'Éva, la sœur de Yves. Il a vécu une partie de son enfance chez sa grand-mère, la mère de Yves (Emma Paquette Montreuil).
 - Claire Martin, écrivaine, petite-fille de PJ Montreuil (l'oncle de Yves).
- Des collègues de Yves et sa secrétaire de longue date
 - Louis Baillargeon, notaire au 71 rue Saint-Pierre.
 - Raymond Deraspe, notaire de Québec.
 - Cécile Méthot, secrétaire de Yves.
- Autres
 - Claude Genest, historien de la Société historique Alphonse Desjardins.
 - Le personnel de la Chambre des notaires du Québec.
 - Le personnel de la Division des archives de l'Université Laval.

Je décerne une reconnaissance éternelle à France Jutras, pour son talent et son assiduité à commenter et à bonifier ma verte prose.

Table des matières

INTRODUCTION	3
REMERCIEMENTS	4
TABLE DES MATIÈRES	5
1. YVES MONTREUIL : DE L'ENFANCE À L'ÂGE ADULTE	7
2. LÉONIE PAPINEAU : DE L'ENFANCE À L'ÂGE ADULTE	15
3. VIE DE COUPLE, FAMILIALE ET PROFESSIONNELLE	19
4. RETRAITE	35
POSTFACE	45
ANNEXES	47
ANNEXE 1 : ASCENDANCE D'YVES MONTREUIL	47
ANNEXE 2 : ASCENDANCE DE LÉONIE PAPINEAU	48
ANNEXE 3 : ENFANTS D'YVES ET DE LÉONIE	48
ANNEXE 4 : JOURNAL DES DÉBATS	49
ANNEXE 5 : EXTRAITS DE LA REVUE DU NOTARIAT, 1946	50
1946, <i>Félicitations au président</i>	50
1946, <i>rapport du Président</i>	50
ANNEXE 6 : EXTRAIT DE LA REVUE DU NOTARIAT, 1948, RAPPORT DU PRÉSIDENT	56
ANNEXE 7 : DOCTORAT HONORIS CAUSA, 1947	62
ANNEXE 8 : AVENUE YVES-MONTREUIL, 1953.....	64
ANNEXE 9 : IN MEMORIAM, YVES MONTREUIL.....	65
ANNEXE 10 : SOURCES ET RÉFÉRENCES	69

1. Yves Montreuil : de l'enfance à l'âge adulte

À Québec le premier janvier 1884, Yves Montreuil voit le jour... et sa grande sœur, Marie-Louise, âgée alors de quinze mois. Issus de familles d'agriculteurs assez à l'aise financièrement, son père et sa mère résident depuis peu dans la région.¹ Il y a moins de trois ans, Nérée Yves Montreuil habitait encore chez ses parents dans son village natal de Sainte-Anne-de-la-Pérade, tout comme Emma Paquette à Lanoraie, en amont sur le fleuve (annexe 1).

Romantique, la jeune Emma rêvait de rencontrer un bon parti. Tant et si bien qu'elle avait promis au Tout-Puissant de porter des tenues d'une grande sobriété pendant une période assez longue, si elle lui mettait le grappin dessus. Or, coquin de sort, elle est tombée dans l'œil de Nérée Yves, alors de passage à Montréal. C'est ainsi que Emma a pris mari et pays en 1881, le rejoignant à Québec où il venait de s'installer.

Le jeune couple profitait de la vie, sortait en ville. Le respect de son vœu vestimentaire pesait de plus en plus sur Emma. Après tout, elle n'avait que 23 ans et son époux 26 ! Contrariée, elle s'en était ouverte à son confesseur, espérant un allègement de sa sentence auto-infligée. Il ne lui avait posé qu'une seule question : « Avez-vous été exaucée ? ». La réponse étant oui, le religieux avait répliqué : « Si j'étais vous, je ne renierais pas ma promesse. » Une déconfiture dont elle ne rira que bien plus tard.²

Yves se fait baptiser le jour de sa naissance à l'église de Saint-Roch, non loin de sa résidence de la rue Saint-Joseph, en Basse-ville. Son père est embouteilleur de bière et agent pour la compagnie Labatt. Son entreprise est située sur la rue Saint-Paul, dans un quartier industriel sillonné par des voies ferrées, tout près du Port de Québec. Ses activités professionnelles s'avèrent lucratives. Il connaît les membres de la famille Labatt.³ À cette époque, John Labatt fabriquait le précieux liquide à London en Ontario.

« Sa bière, mise en tonneaux de contenance diverse, pouvait être expédiée par wagon couvert jusqu'à des localités éloignées. Dès 1900, il possédait et exploitait des agences d'embouteillage à Hamilton, à Toronto, à Ottawa, à Montréal, à Québec et à Saint-Jean, au Nouveau-Brunswick. »⁴

Vendeur hors pair, Nérée Yves n'hésite pas à vanter ses produits, comme en témoigne cette savoureuse publicité soulignant les vertus qu'y accordent « les plus hautes autorités médicales du Canada ».

¹ Conversation avec Monique Bélinge.

² Conversation avec Laurent Potvin.

³ Conversation avec Louis Papineau Montreuil.

⁴ *Dictionnaire biographique du Canada en ligne : Labatt, John*, [<http://www.biographi.ca/009004-119.01-f.php?BioId=41619>].



Journal Le Canadien, 31 janvier 1888

Yves cède rapidement sa place de bébé à Alfred, puis à Alberta. Oncle Phileas Joseph, le frère de son père, s'installe dans la région de Québec à cette époque. Les deux frères signeront souvent P.J. et N.Y.

En 1890, Yves a six ans. Son père brasse des affaires, comme agent pour la compagnie Labatt. Il s'implique aussi dans sa communauté, à titre de membre du Bureau de direction de la Société des artisans canadiens-français, succursale de Québec.⁵ Il y sera censeur, un poste « précurseur des conseils de surveillance, une fonction qui inspirera plus tard Alphonse Desjardins lors de la création des caisses populaires. »

Il œuvre ainsi au sein d'une « société de secours mutuel [qui] fait partie d'un système de protection répandu en raison de l'absence ou de l'inaccessibilité d'entreprises d'assurances privées. [Ce système] permet à un groupe d'organiser un fonds de prévoyance par le paiement d'une cotisation fixe et de porter secours à ses membres au moment des difficultés de la vie comme la maladie, l'infirmité, le chômage ou la mort du soutien de famille. »⁶

La Société forme l'une des petites mutuelles d'assurances ayant vu le jour au Québec depuis 1876. Le pape Pie IX prônait d'ailleurs une perspective catholique sociale incitant les élites locales à s'impliquer dans la vie des ouvriers, à les protéger et à les soutenir. Les personnes qui s'y engageaient provenaient de la gauche, de la droite et du clergé, très actif dans ce domaine à l'époque.

⁵ « La Société des Artisans Canadiens-Français de la cité de Montréal », *L'Association, journal d'économie sociale*. Québec, Samedi le 5 juillet 1890, no. 1.

⁶ CÔTÉ, Martine. *Le patrimoine financier de l'Assurance vie Desjardins-Laurentienne : Histoire des compagnies acquises au cœur du Mouvement*, Collection Les Cahiers historiques, Société historique Alphonse-Desjardins, 1999, 13p.

Alphonse Desjardins réfléchissait aussi à la façon de mettre sur pied une association coopérative d'épargne et de crédit, ce qui aboutira à la fondation d'une caisse populaire à Lévis le 6 décembre 1900 avec un groupe de plus de 130 citoyens.⁷ Le Mouvement Desjardins se développera et absorbera par la suite la Société des artisans canadiens-français de la cité de Montréal.⁸

Ses affaires prenant de l'essor, Nérée Yves vend l'une de ses entreprises à F.A. Fluet en 1891.

[...] « Monsieur F. A. Fluet, fondateur de la maison qui porte son nom, s'était associé à un monsieur W. Paquet, et formait avec lui une petite société de fabrication de bière et de gingembre et de liqueurs douces.

Nul des deux n'était nouveau-né dans cette industrie car avant d'acquérir cette entreprise, ils avaient travaillé ensemble pour un monsieur N. Y. Montreuil.

Celui-ci, un bon jour de septembre 1891 leur avait demandé d'acheter son entreprise. Tous deux certes étaient très intéressés à l'affaire, mais une première difficulté se posait : où trouver le capital nécessaire. Ils ne disposaient en effet que de cent dollars pour acheter une entreprise qui en valait bien 1 800,00 \$.

Après maintes délibérations, on en vint à une entente : l'entreprise serait vendue pour cent dollars comptants et la balance, en paiements différés. Le rêve de messieurs Fluet et Paquet s'était donc réalisé et trois ans plus tard, ayant déménagé leur entreprise à 63-67 des Prairies, ils avaient déjà acquitté leur dette. »⁹

À cette époque, Yves emménage avec sa famille dans une imposante résidence en pierre que son père avait fait bâtir au 21, rue Charlevoix. Elle est située près de la côte du Palais et de l'Hôtel-Dieu, à l'intérieur des murs du Vieux-Québec. Nérée Yves était également propriétaire de trois ou quatre maisons, dont l'une à proximité de la gare du Palais.¹⁰ Ses parents font partie des gens reçus au domaine Spencer Wood par le lieutenant-gouverneur.

La cigogne laisse à Yves trois autres sœurs : Éva, Juliette et Germaine, septième et petite dernière. Les enfants passent plusieurs étés en milieu agricole, en visite chez leur parenté maternelle de Lanoraie, notamment auprès de leur oncle Louis. Ils s'y rendent en bateau. Ils vont aussi dans leur famille du côté paternel, à Sainte-Anne-de-la-Pérade¹¹.

⁷ Conversation avec Claude Genest Société historique Alphonse Desjardins.

⁸ DESJARDINS SÉCURITÉ FINANCIÈRE. Site web, historique, *Sociétés et portefeuilles acquis ou fusionnés depuis 1948*.

⁹ LACHANCE, Gaston. *Monographie de la Maison F.A. Fluet Enrg.* Mémoire (M. Sc), Université Laval, 1953. L'auteur a notamment interviewé M. Fluet.

¹⁰ Conversation avec Laurent Potvin.

¹¹ Conversation avec Louis Papineau Montreuil.

Nérée Yves réussit, en une quinzaine d'années, une importante ascension sociale.¹² Les affaires florissantes exigent l'agrandissement de son commerce, qui croît d'un étage. Nérée Yves compte des agents dans nombre de villes et villages du district de Québec¹³.

A SUCCESSFUL BREWERY.

Mr. N. Y. Montreuil, Provincial agent for Mr. John Labatt, brewer, of London, Ont., is showing signs of progress in his business and has recently added a new story to his establishment in St. Paul street. Mr. Montreuil is one of our most enterprising dealers in his line and is a member of the Quebec Board of Trade. He first introduced John Labatt's ale and stout into Quebec some fourteen years ago and since then his business has been steadily increasing. To-day he has sub-agents in almost every village and town in the district of Quebec, where orders are filled as speedily as in the city. John Labatt's ale and stout has received nine gold, silver and bronze medals and is recommended by physicians for table and medicinal purposes, being the most wholesome of beverages. See that London, Ont., is on the bottle to be assured of receiving the right ale.

En 1897, la prospère entreprise de Nérée Yves emploie huit personnes.¹⁴

N. Y. Montreuil, Seul Agent pour Labatt de Londres. Célèbre "India Pale Ale et Porter." Bureau et Caves, 179 rue St. Paul.—Pour combattre les effets pernicieux des liqueurs alcooliques, les avocats de la tempérance agiraient sagement s'ils recommandaient l'usage de la bière et du porter, boissons qui bues avec modération sont rafraichissantes et salutaires. "L'India Pale Ale et les Porters" de Labatt sont reconnus par les chimistes comme absolument purs et ils les recommandent aux malades comme toniques. Ces deux marques ont reçu le premier prix et un diplôme à l'Exposition Centennale de Philadelphie en 1876, le premier prix à l'Exposition d'Autriche et aussi à celle de Paris en 1887. Dans la ville de Québec, Mr. N. Y. Montreuil est l'agent pour ces boissons. Il les fait mettre en bouteilles au No. 179 rue St-Paul, dans un local où il a toutes les facilités pour cet ouvrage et peut mettre en bouteilles de grandes quantités "d'India Pale Ale et de XXX Stout Porters." Mr. N. Y. Montreuil a commencé ses affaires depuis sept ans et pendant cette époque il a monté un très grand commerce qui s'étend dans toute la ville de Québec et les environs. Le local qu'il occupe mesure quarante pieds sur 80 de superficie, et il donne de l'ouvrage à 8 ouvriers compétents. Mr. Montreuil est né à Ste-Anne de la Pérade, P.Q., et c'est un gentleman de beaucoup d'activité et d'énergie, hautement estimé par tous ceux qui le connaissent.



Yves n'a que quatorze ans lorsque la tragédie s'abat sur sa famille. Son père, très intéressé par la politique municipale, prend un « coup de froid » en participant à une assemblée. Les antibiotiques étant inexistantes à l'époque, Nérée Yves meurt de pneumonie le 18 mars 1898, à sa résidence du 21, rue Charlevoix. Il n'était âgé que de 42 ans.¹⁵ Il laisse dans le deuil son épouse Emma, de deux ans sa cadette, et leurs sept enfants qui ont entre dix mois et seize ans.

¹² Conversation avec Laurent Potvin.

¹³ « A Successful Brewery », paru dans *The Saturday Budget*, 12 mai 1894.

¹⁴ HUTTEMEYER, K. George C. *Les intérêts commerciaux de Montréal et Québec et leurs manufactures*, Montréal, Huttenmeyer, 1889, p. 193.

¹⁵ Conversation avec Laurent Potvin, portant sur les souvenirs d'Emma.

« Ce matin ont eu lieu à la Basilique, les funérailles de N. Y. Montreuil, négociant bien connu de cette ville. Une foule considérable de citoyens distingués ont tenu à rendre les derniers devoirs à la dépouille mortelle de ce citoyen regretté. Avant le départ, plusieurs ont été réciter une prière près de ses restes.

La chambre mortuaire était décorée avec une élégance et une somptuosité jusqu'ici inconnue à Québec. MM. Vézina & Moisan, entrepreneurs de pompes funèbres, avaient fait les frais de cette décoration exécutée sous la surveillance personnelle de M. J. O. Vézina.

À la tête du catafalque, un autel en miniature portant une croix toute resplendissante de lumières aux multiples couleurs, deux statues d'anges et de riches candélabres. L'autel est surmonté d'un dais de tentures noires brodées de frange et de passementeries jaune-or. Sur le fond se détache en relief un ange tendant les bras à l'Âme fidèle servante du Seigneur et lui disant "Venez, Jésus vous attend." On y remarque une croix avec rayons d'or.

De chaque côté, des portières habilement disposées avec des anges et des inscriptions de circonstances. Les tentures des murailles sont parsemées de larmes d'or. Et tout autour de la pièce, une riche bordure en soie sur laquelle sont peintes des têtes d'anges que l'on dirait prêtes à s'envoler vers le céleste séjour. Cette décoration, unique en son genre, a été fort admirée.

Dans le cortège, nous avons remarqué entre autres : MM. J. A. Kirouac, E. B. Garneau, notaire Labrecque, D. Rhéaume, F. Kirouac, R. Boisseau, A. S. G. Dugal, V. Dupuis, J. B. Morissette, T. Lavallée, etc.

Le deuil était conduit par les deux fils et les frères du défunt. La Basilique était magnifiquement décorée. M. l'abbé Dionne a fait la levée du corps. Le service a été chanté par M. le curé Faguy, assisté des révérends MM. Paré et Pouliot, comme diacre et sous-diacre. M. l'abbé Mathieu a fait l'absoute. À l'orgue, MM. Cinq-Mars et Prince ont fait entendre des hymnes funèbres.

L'inhumation a eu lieu au cimetière Saint-Charles. Nos condoléances à la famille, qui s'est vue en si peu de temps enlever son chef. »¹⁶

Nérée Yves est inhumé au lot 27 du Cimetière Saint-Charles de Québec, 215, avenue des Oblats, près des rues Saint-Vallier et Marie-de-l'Incarnation.

Très éprise de Nérée Yves, Emma plonge dans une période très difficile. Elle avouera un jour à sa fille Juliette que son époux était l'amour de sa vie.¹⁷ Elle ne se remariera pas.

¹⁶ Le compte-rendu des funérailles est publié dans le Soleil du lundi 21 mars 1898.

¹⁷ Conversation avec Monique Bélinge, la fille de Juliette.

En 1904-1905, Yves est diplômé du Petit Séminaire de Québec. Au terme de huit années d'études secondaires, un baccalauréat ès arts atteste de sa réussite. Yves entreprend dès lors son cours de notariat, à l'Université Laval de Québec.

Yves a toujours été considéré comme un érudit. Son entourage soulignera, tout au long de sa vie, sa vaste culture, sa soif d'apprendre et la qualité de son français. Il parle couramment l'anglais et l'allemand et maîtrise le latin et le grec.²⁰

À la fin de ses études universitaires, Yves déménage en Mauricie.

« La commission du notaire Yves Montreuil est en date du 17 juillet 1908 et il a prêté serment le 28 juillet 1908. Il a exercé sa profession à Grand-Mère de 1908 à juin 1909 et à Québec depuis. »²¹



Yves et sa famille en 1908

Yves, Marie-Louise, Éva, Alfred, Emma, Juliette, Alberta, Germaine.²²

Emma est une femme d'affaires, « une femme à poigne », une maîtresse femme. Elle possède plusieurs propriétés devant la Gare du Palais. Dans ce quartier ouvrier dont certains secteurs sont mal famés, les locataires ne règlent pas toujours leur loyer rubis sur l'ongle. Compréhensive, Emma accepte ce fait.²³

Nérée Yves n'est pas le seul à encenser pour la réussite financière de la famille. Vers 1910, Emma, tout comme les Prévost et les Montreuil, fait un « coup d'argent » avec un

²⁰ Conversation avec Laurent Montreuil.

²¹ *Rapport d'inspection du greffe du 9 janvier 1935*, Chambre des Notaires du Québec.

²² Source : Laurent Potvin.

²³ Conversation avec Monique Bélinge.

investissement dans la compagnie de téléphone Bell Canada. Elle répugne à faire étalage de son aisance. Entourée de sa descendance, elle vit modestement et « économise ».²⁴ Elle vendra petit à petit ses propriétés.

Indépendante de fortune, Emma élève sa famille sans devoir travailler à l'extérieur. Yves, son frère et ses sœurs reçoivent une excellente éducation. Les garçons opteront pour des professions libérales. Deux de ses filles feront un « bon mariage », l'une épousant un médecin, l'autre un avocat qui évoluera comme juge à la Cour supérieure.²⁵ Juliette choisit un dessinateur cartographe. Deux deviendront infirmières et habiteront dans le Vieux-Québec.

La situation mondiale dégénère. D'inquiétantes rumeurs font état de la possibilité d'une guerre en Europe. Tout en exerçant sa profession de notaire, Yves s'occupe activement de la milice où il est, « autour de 1913, lieutenant-colonel commandant du 87^e régiment ».²⁶ L'encadrement militaire s'accorde bien avec le caractère de Yves qui aime la discipline, la rigueur, l'ordre ainsi que le respect de l'autorité, de la hiérarchie et de la loi.²⁷



Yves Montreuil, vers 1907

Les pires appréhensions s'avèrent. La Première Guerre mondiale éclate en 1914. Son régiment « est réorganisé sous le nom de Régiment de Québec. »²⁸ Il faisait partie de l'artillerie.²⁹ Lorsque des prisonniers allemands sont détenus sur la terrasse Dufferin à Québec, Yves, qui parle leur langue couramment, leur sert d'interprète auprès des médecins canadiens qui leur procurent des soins.³⁰

Avant d'aller plus loin, voyons l'enfance jusqu'à l'âge adulte de celle qui deviendra l'épouse d'Yves Montreuil, Léonie Papineau.

²⁴ Conversation avec Monique Bélinge.

²⁵ Conversation avec Laurent Potvin.

²⁶ Conversation avec Louis Papineau Montreuil.

²⁷ Conversations avec Laurent Montreuil et avec Hélène Montreuil

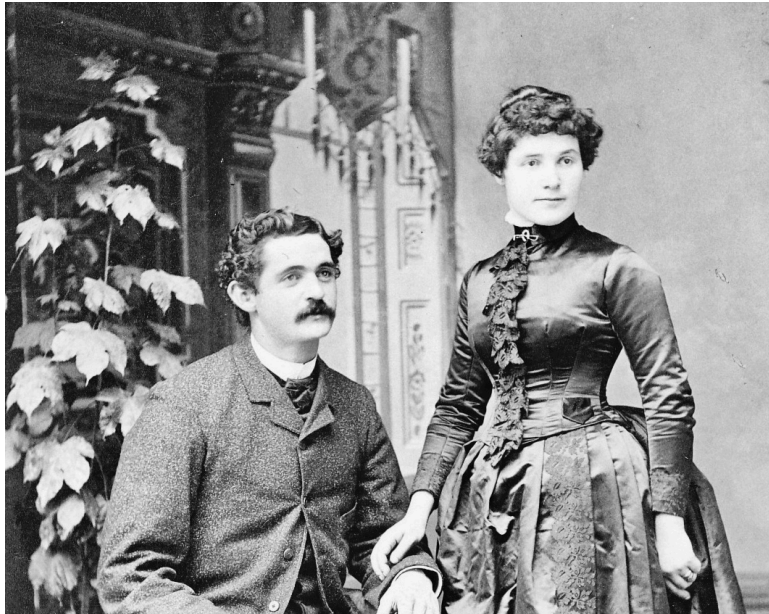
²⁸ « In memoriam », *La Revue de notariat*, vol. 70, n^{os} 1 et 2, août-septembre 1967.

²⁹ Conversation avec Louis Papineau Montreuil.

³⁰ Conversation avec Laurent Montreuil.

2. Léonie Papineau : de l'enfance à l'âge adulte

Léonie Papineau est la fille de Joseph Victor Papineau et de Marie-Zélia Anctil.



Joseph Victor Papineau et Marie-Zélia Anctil, 1886

Elle est née le 23 avril 1893 à Barnston près de Coaticook et a été baptisée le 29. Elle descend d'une prestigieuse lignée (annexe 2). Sa famille comprend, depuis plusieurs générations, de nombreux membres des professions libérales et des personnalités publiques.



Léonie Papineau, 5 ans, 1898

Son père, un cultivateur prospère, élève des chevaux dans l'Estrie. Son grand-père, Augustin Cyrille Papineau était avocat et juge de la Cour supérieure à Montréal. Son arrière-grand-père, Denis Benjamin Papineau a été député pour le comté d'Ottawa, membre du conseil exécutif, commissaire des Terres de la Couronne, lieutenant-colonel de la milice, fondateur du village de Papineauville, seigneur de l'arrière-fief Plaisance... et le frère du célèbre Louis-Joseph Papineau.

Son arrière-arrière-grand-père, Joseph Papineau III était notaire royal, arpenteur géomètre, premier seigneur de la Seigneurie Petite nation et député de l'Assemblée législative du Bas-Canada.³¹

Sans surprise, Léonie porte fièrement son nom de famille, rare et illustre.

Louis-Joseph Papineau (1786-1871) est un personnage politique qui a marqué l'imaginaire collectif des Québécoises et des Québécois. Son intelligence est devenue mythique ; à un point tel que l'expression « ça ne prend pas la tête à Papineau » est aujourd'hui familière à toutes et à tous.

Cette locution est par exemple employée par Jacques Godbout, en 1981, pour intituler son sixième roman, Les têtes à Papineau.

Le groupe Les Cowboys fringants chante aussi ce refrain depuis 2010.

En 2012, la fromagerie Montebello crée le fromage Tête à Papineau, une pâte demi-ferme qui, explique-t-on, « s'associe à l'orateur très intelligent et de grand talent, Louis-Joseph Papineau ».

Les têtes à Papineau a également été choisi comme titre d'un jeu-questionnaire présenté sur la page Facebook de l'Assemblée nationale, la veille de la Fête nationale du Québec, le 23 juin 2020, et avant le congé des Fêtes, le 16 décembre 2020. [...]

*Tout le monde s'entend aujourd'hui sur la signification de cette expression. Celle-ci se trouve d'ailleurs dans le dictionnaire Le Robert à l'entrée du mot « tête » : « **cervelle**. Loc. (Canada) Ne pas être la tête à Papineau : ne pas être intelligent ».³²*

Léonie et sa famille quittent l'Estrie pour s'établir à Montréal, sur la rue Wiseman. Son père devient alors manufacturier de parapluies.

L'aisance financière dans laquelle elle baigne procure à Léonie l'opportunité d'un séjour d'études en arts à Florence en Italie. Elle est inscrite pendant un an ou deux dans une école

³¹PAPINEAU, Joseph Eugène Aldéric et D. B. PAPINEAU. *Généalogie Famille Papineau*.

³²BLAIS, Christian. « Ça ne prend pas la tête à Papineau ». Histoire d'une expression populaire », *Érudite*, note de la revue *Bulletin d'histoire politique*, vol. 29, n° 3, automne 2021, p. 143–162.
<https://www.erudit.org/fr/revues/bhp/2021-v29-n3-bhp06638/1084751ar/resume/>

tenue par un monastère de religieuses. Elle y rejoint sa sœur aînée qui avait manifesté son désir de prendre le voile. Avant d'acquiescer à une telle demande, ses parents avaient insisté pour lui faire découvrir le monde.

Au retour, Léonie s'exprime dans un italien impeccable et sa sœur entre en religion. Son frère Jean-Yves s'inscrit à la Polytechnique et devient ingénieur puis architecte.

En 1910, Léonie se rend pour la première fois à La Malbaie, dans Charlevoix.³³ À l'été, elle voyage sur un navire de la Canadian Steamship Lines qui fait un arrêt au quai des Éboulements³⁴. Elle ressent un coup de cœur pour ce lieu magnifique et le bateau est alors le seul moyen de transport pour y accéder.

À partir de 1912, elle passera souvent ses vacances aux Éboulements-en-bas, endroit qui prendra le nom de Saint-Joseph-de-la-Rive en 1931. Elle y reviendra pour des périodes plus ou moins longues, résidant d'abord à l'Hôtel « Au fil de l'eau ».³⁵



Léonie, 1912

³³ Conversation avec Laurent Montreuil.

³⁴ Saint-Joseph-de-la-Rive deviendra une municipalité en 1931. Auparavant, la municipalité des Éboulements comprenait les Éboulements-en-haut, les Éboulements-centre et les Éboulements-en-bas.

³⁵ Conversation avec Lucile Montreuil.



Artiste peintre, Léonie aime créer et travailler de ses mains, 1915



Léonie, 1916

3. Vie de couple, familiale et professionnelle

Yves a 32 ans et il pratique le droit depuis huit ans déjà. Il réside à Québec, dans le quartier Saint-Roch. M. Anctil, qui habite dans le Vieux-Québec, près de la basilique et de la Librairie Garneau, lui présente sa cousine Léonie. Les astres sont bien alignés. En Cupidon efficace, le tailleur invite sa parente d'Outremont à plusieurs reprises à Québec, ce qui facilite la création de liens entre les tourtereaux.

Les Montreuil ont reçu une excellente éducation, dans des écoles privées comme le Vieux Séminaire et les Ursulines de Québec. Lorsqu'ils font la connaissance de Léonie, ils ne peuvent que constater l'étendue de sa culture, son raffinement, ses bonnes manières et la qualité de son français. Elle provient d'une classe sociale plus élevée que la leur, ce qui porte Juliette, la sœur d'Yves, à la qualifier avec amusement de « col monté ». De haute taille, Léonie Papineau se révèle honnête, franche et droite. Elle dégage la fierté quant à ses origines, son patronyme, ses ancêtres et sa langue.³⁶

Léonie a 23 ans lorsqu'elle épouse Yves le 23 octobre 1916 à l'église Saint-Viateur d'Outremont.³⁷ Ils avaient passé la veille un contrat de mariage³⁸ en séparation de biens, devant le notaire Francis MacKay de Montréal. Ils s'établissent à Giffard. Leur première demeure, 2155, rue de la Pagode près de la rue Royale, ressemble à un petit château.



La Première Guerre mondiale bat son plein. Marié, Yves n'a pas à combattre outre-mer.³⁹ L'année suivante, en 1917, il devient maire de Giffard⁴⁰ et père de Louis Papineau Montreuil. Les parents ont décidé d'ajouter Papineau comme second prénom aux enfants.

³⁶ Conversation avec Monique Bélinge.

³⁷ *Mariages d'Outremont*, Ed. Bergeron, 1991.

³⁸ Copie du contrat de mariage enregistré à Québec le 1916-12-19, sous le no 158 754.

³⁹ Conversation avec Louis Montreuil.

⁴⁰ VILLE DE QUÉBEC, Commission de toponymie du Québec.

[http://www4.ville.quebec.qc.ca/toponymie_repertoire/rues/yves_montreuil.shtml].

En 1918, Yves est membre de la Chambre de commerce de Québec et accueille sa fille Madeleine.⁴¹ Lucile naît en 1919, après la fin de la guerre (annexe 3).

Yves et Léonie aiment Charlevoix tous les deux. Yves fréquente certaines personnes aux Éboulements-en-haut : J. R. Fortier, directeur de la banque et un monsieur Laterrière, descendant du dernier seigneur des Éboulements. De plus, Yves connaît Rodolphe Forget,⁴² député de Charlevoix de 1904 à 1917. C'est lui qui avait fait la promesse électorale de compléter le chemin de fer de Charlevoix.

Les premiers voyages d'Yves aux Éboulements se déroulent en carriole tirée par des chevaux, changés à mi-course dans un relais.⁴³

*« Au début du 19e siècle, le secteur des Éboulements “d'en bas” devient un important site de villégiature pour les notables et bourgeois francophones. Ce phénomène amène la création de la municipalité de Saint-Joseph-de-la-Rive le 9 mai 1931 ».*⁴⁴

De 1920 à 1925, Yves est président de la Commission scolaire de la municipalité de Giffard, Beauport.⁴⁵



Déjà en 1922, Léonie aime le tricot.

⁴¹ *Rapport annuel du Conseil de la Chambre de commerce de Québec pour 1918*. Québec, Imprimerie L'Action sociale limitée, 1919.

⁴² Conversation avec Louis Papineau Montreuil.

⁴³ Conversation avec Louis Papineau Montreuil.

⁴⁴ HARVEY, Christian. *De la Seigneurie au village des Éboulements (1683-2002)*, Société d'histoire de Charlevoix, 4 octobre 2002. <http://www.encyclobec.ca/main.php?docid=52>

⁴⁵ VILLE DE QUÉBEC, Commission de Toponymie du Québec
[http://www4.ville.quebec.qc.ca/toponymie_repertoire/rues/yves_montreuil.shtml].



Léonie et Yves, 1922

Léonie donne naissance à Jean en 1921, à Renée en 1922, à Jacques en 1923 et à Claude en 1924. Guy vient au monde à Giffard en 1926 à leur second domicile du 2184, rue du Vieux Moulin. Le couple réside ensuite quatre ans à Beauport, au 133 Boulevard des Chutes, où leurs deux derniers enfants voient le jour, Denise en 1927 et Laurent en 1929.⁴⁶ Yves visite souvent sa mère, Emma Paquette. Elle est particulièrement proche de son petit-fils Laurent Potvin.



Emma Paquette Montreuil et son petit-fils Laurent Potvin, 1922 et vers 1928⁴⁷

⁴⁶ Conversation avec Louis Papineau Montreuil.

⁴⁷ Source : Laurent Potvin.

Yves dégage une image de droiture exemplaire et de grande intégrité. En 1928, il devient syndic de la Chambre des notaires, mandat qu'il exercera jusqu'en 1944. À ce titre, il surveille les agissements de ses pairs.⁴⁸ Pendant cette période, il se rend à Montréal deux jours par mois. Il avait expliqué à son fils Laurent qu'un syndic décide des suspensions et des radiations des notaires et qu'il se doit de faire la distinction entre l'erreur de parcours et la mauvaise conduite.

En octobre 1929 survient un terrible krach économique. La bourse s'effondre et des milliards de dollars sont perdus en un claquement de doigts. De grandes familles sont ruinées. Faillites, fermetures, pauvreté, chômage et famine déferlent sur l'Amérique du Nord. S'ensuivra la Grande Crise (Grande Dépression) des années 30, avec des années de marasme économique. Yves et les siens réussissent à traverser cette époque pénible « avec une cuiller d'argent dans la bouche. »⁴⁹

Généreux, Yves s'assure que ses enfants ne manquent de rien. Léonie s'occupe de toutes sortes de choses dans la journée, mais non des repas et du ménage. Deux domestiques s'affairent en permanence à la maison, même pendant la période du krach. La famille offre régulièrement une soupe populaire pendant la Dépression⁵⁰.



Yves Montreuil, 1930⁵¹

⁴⁸ Conversation avec Pierre Jutras.

⁴⁹ Conversation avec Claire Labelle Montreuil.

⁵⁰ Conversation avec Paule et France Jutras, sur un souvenir rapporté par leur mère Denise.

⁵¹ <http://www2.ville.montreal.qc.ca/archives/portraits/en/cards/P1523.shtm>

En 1930, Yves reçoit un hommage de l'Association nationale des notaires de France. Il est dépositaire du greffe d'Alexandre Gauvreau (actes notariés passés entre 1880 et 1918).⁵²

Yves se qualifie de fédéraliste et d'allégeance conservatrice. Il est un proche de Maurice Duplessis, premier ministre du Québec.⁵³ Le nom du notaire Yves Montreuil est prononcé à plusieurs reprises lors des débats de l'Assemblée nationale à Québec (annexe 4).

Dans la Revue du Notariat de mai 1932, Yves publie un article sur la probité professionnelle. Il y souligne l'importance des actes authentiques et déplore l'utilisation, par certains notaires, de copies non recevables émises par les bureaux d'enregistrement.⁵⁴

Le couple achète l'Hôtel Bellevue situé au 1148, chemin Sainte-Foy, tout juste avant la limite Québec–Sainte-Foy, près du dernier arrêt du tramway de Québec.



« La grande maison » du 1148, chemin Sainte-Foy

⁵² *Rapport d'inspection du greffe du 9 janvier 1935*, Chambre des Notaires du Québec.

⁵³ Conversation avec Louis Papineau Montreuil.

⁵⁴ LEFEBVRE, Jean-Jacques. « In memoriam », *La Revue de notariat*, vol. 70, n^{os} 1 et 2, août-septembre 1967, p. 7.



« La grande maison » du 1148, chemin Sainte-Foy

Les fermes sont nombreuses dans ce secteur agricole aux résidences clairsemées. On se sent presque à la campagne. Yves et Léonie engagent l'entrepreneur-menuisier Gosselin et l'entreprise J. A. Lachance (plomberie) afin de transformer cet hôtel en une spacieuse demeure familiale de 22 pièces où ils élèveront leurs dix enfants. Ils font démolir l'un des trois foyers (et l'une des trois cheminées) et conservent trois portes d'entrée. Le clan la désigne comme « la grande maison ».⁵⁵

Bordé d'une longue haie de lilas, l'immense terrain s'étend du chemin Sainte-Foy jusqu'au boulevard de l'Entente, entre les actuelles rues Madeleine-de-Verchères et Marois. Chaque année, l'arrivage de 150 poussins dans le poulailler occupe Louis, secondé par Renée. La production d'œufs approvisionne la famille à l'année longue, les surplus étant donnés aux voisins et amis. Les pondeuses finissent dans le chaudron au terme de leur carrière. Le foin et les grains s'empilent dans une partie du garage et sur la propriété. Un cheval, deux chiens de taille moyenne et trois ou quatre chats complètent le clan. Les Montreuil ont moins de chance avec les quelques lapins, qui ont pris la poudre d'escampette.⁵⁶

La grange est perdue lors d'un incendie... dont Renée avouera, 50 ans après le forfait, en être l'auteure involontaire avec son frère Jacques, pour cause de fumage en cachette !

Monique Bélinge qualifie la demeure de « sensationnelle », dotée d'un magnifique grand jardin, bordé de lilas s'étendant jusqu'à la falaise. Elle conserve en mémoire une résidence « très vaste, avec plusieurs boudoirs, un immense salon et une salle réservée aux travaux de tissage et de couture des filles. »⁵⁷

⁵⁵ Conversation avec Louis Papineau Montreuil.

⁵⁶ Conversation avec Louis Papineau Montreuil.

⁵⁷ Conversation avec Monique Bélinge.

Les Montreuil s'entourent de meubles en bois dont la qualité traduit leur aisance financière et leur raffinement. La majestueuse table de salle à manger et ses chaises⁵⁸ dans l'immense salle à manger⁵⁹ attireraient les commentaires des visiteurs. Les « chaises de style » sculptées réjouissaient l'œil plus que le dos et on s'y tenait assis bien droit, dans le salon.

Le couple mène une vie familiale exemplaire. Yves émet sans conteste une image de bon père. Il aime ses enfants, qui le lui rendent bien. Il en tire une grande fierté. Yves est un homme déterminé, avec beaucoup de volonté. Il possède de l'ascendant et dégage une autorité naturelle.

Il règne une atmosphère quasi victorienne dans la maison. Le sérieux et la discipline qui caractérisent ce foyer surprennent les personnes qui fréquentent les jeunes Montreuil. Yves garde en effet de sa vie militaire le goût de l'ordre et du respect de l'autorité. En fait, il se montre plus austère que sévère. Très digne, il ne sacre pas, se met rarement en colère et ne hausse pas le ton.⁶⁰ Un regard et un signe de tête suffisent pour que ses rejetons comprennent que l'heure du coucher est arrivée, qu'un meilleur maintien à table est exigé ou qu'une dose de calme est requise.⁶¹ Laurent, le benjamin, pense être le seul à avoir osé parler ouvertement à son père de l'atmosphère un peu militaire qu'il faisait régner au foyer.

Renée racontera à ses enfants combien son espièglerie lui a valu de réprimandes. Un jour, la petite fille a été condamnée à recevoir une fessée, une conséquence typique à cette époque. On avait désigné l'homme qui travaillait pour les Montreuil afin qu'il la lui administre, tâche pour laquelle il ne se trouvait aucun appétit. Complice, il lui avait alors chuchoté : « Crie fort, je ne te taperai pas vraiment ».⁶²

Les jeunes sont choyés sur le plan matériel. Ils apprennent le piano, le chant et l'anglais. Certains assimilent quelques rudiments d'allemand. Yves tient à ce qu'ils se conduisent bien et s'expriment avec un bon langage en toutes circonstances. Les deux parents accordent une forte valeur à l'éducation, pour leurs filles et garçons.

Les journées de Yves s'étirent et il rentre fatigué. En soirée, il se plonge dans la lecture, notamment sur l'histoire des pays, sinon il lance une partie de cartes avec ses enfants.⁶³ Il se délecte de musique militaire. À l'image des hommes de son temps, il transmet à sa progéniture son affection sans grande démonstration. S'il joue peu avec eux, il aime les conversations animées lors des repas.⁶⁴

Yves parlera peu de son père à ses propres enfants, mais Léonie leur dira combien la présence paternelle lui avait manqué.⁶⁵

Yves est toujours bien mis et ne se permet pas de laisser-aller, même à la maison. Ses enfants doivent présenter une tenue impeccable à la table, devant leur père qui y porte veston et cravate, ou encore un blazer rayé fort prisé à l'époque.⁶⁶

⁵⁸ Conversation avec Yves Fortier.

⁵⁹ Conversation avec Pierre Jutras.

⁶⁰ Conversations avec Laurent Montreuil, Hélène Montreuil, Claire Labelle Montreuil et Pierre Jutras.

⁶¹ Conversation avec Louise Montreuil.

⁶² Conversation avec Yves Fortier.

⁶³ Conversation avec Louis Papineau Montreuil.

⁶⁴ Conversation avec Laurent Montreuil.

⁶⁵ Conversation avec Laurent Montreuil.

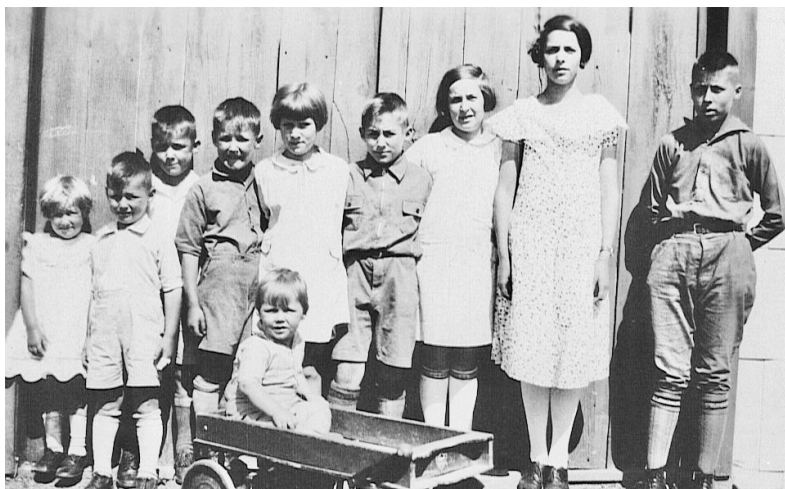
⁶⁶ Conversations avec Louis Papineau Montreuil et Laurent Montreuil.



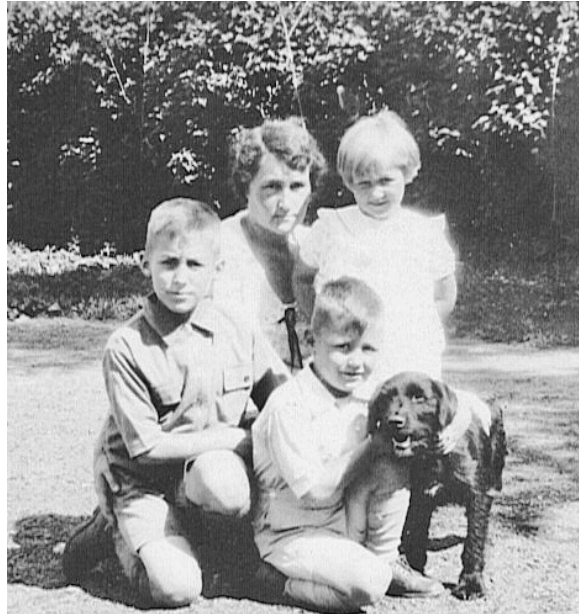
Lucile, Louis, Jean, Yves, Jacques, Renée, Madeleine et Guy Montreuil, vers 1928.



Louis, Madeleine et Lucile Montreuil, vers 1930



Laurent (dans la brouette), Denise, Guy, Claude, Jacques, Renée, Jean, Lucile, Madeleine et Louis, vers 1931.



Léonie, Jean, Denise et Guy, 1931



En juillet 1933, Yves et Léonie sont photographiés avec leurs enfants (Jean absent) ainsi que Pauline Daoust Papineau et deux des siens, Monique et Jean-Yves Papineau.

Si Yves est le chef du clan, Léonie en est l'âme dirigeante. Elle est conjointe et mère, à l'instar des femmes de son époque. Elle aime ses dix enfants et sort peu, en raison de ses obligations familiales dont elle s'acquitte avec diligence. Elle se montre très compréhensive, ouverte d'esprit et d'une grande sagesse. Elle brille par ses jeux de mots et par son sens de la répartie.⁶⁷

La légendaire qualité de la langue française de Léonie permet à chacun de relater une anecdote sur un terme qu'elle utilise, qu'elle recommande, voire qu'elle exige. « Landau », par exemple, doit supplanter « carrosse de bébé » dans la bouche de ses proches. Elle demeure une Papineau dans toutes les fibres de son être.⁶⁸

⁶⁷ Conversation avec Laurent Montreuil.

⁶⁸ Conversation avec Monique Bélinge.

Avant la Seconde Guerre mondiale, Léonie passe plusieurs semaines par hiver seule en Floride, à Saint Petersburg, pour se reposer. Yves engage alors madame Parent pour s'occuper des enfants.⁶⁹

Léonie fume des Matinées légères plus souvent qu'Yves, qui préfère la pipe, la bourrant de tabac Prince Albert ou d'Old Virginia. Il ne se le permet pas dans la rue, uniquement au logis, « comme les gens bien mis ». ⁷⁰ De son côté, Léonie considère que fumer la cigarette est un signe d'émancipation pour une femme, ⁷¹ d'autant plus que le curé a énoncé que pour une femme, fumer est péché. C'est d'ailleurs ce qui l'a incitée à commencer à fumer, pour démontrer à ses filles qu'une distance avec les diktats religieux peut être salutaire... ⁷²

Le couple fréquente le cinéma plusieurs fois par mois. ⁷³ Très à l'aise financièrement, membre de l'élite de Québec, il ne cherche pas à faire partie du « jet set ». ⁷⁴ Les deux domestiques, l'une pour le ménage et l'autre pour les repas, libèrent Léonie de ces tâches, préférant reprendre les vêtements des jeunes et leur tricoter des bas et des chandails.

Adepte de musique classique, Léonie écoute, le samedi matin, les opéras du Metropolitan à la radio. Elle se passionne de philatélie et se monte une impressionnante collection de timbres canadiens et internationaux. Photographe, elle développe ses clichés dans sa chambre noire. La lecture l'occupe, quoiqu'avec moins d'intensité que dans le cas de son époux.

Sur le terrain de sa maison du chemin Sainte-Foy, elle entretient un grand jardin de fleurs plein de glaïeuls de toutes les couleurs et un potager. Elle est secondée pour les gros travaux par un jardinier, M. Simon Cormier. ⁷⁵ De plus, elle affectionne les chiens, dont Gamin et Copain. Elle adore résoudre des mots croisés, qu'elle conserve toujours à portée de la main. ⁷⁶

Les observateurs externes dépeignent Yves et Léonie comme des gens sérieux. Les deux présentent la vivacité d'esprit et rient de bon cœur, mais personne ne les qualifierait de joyeux lurons. Yves apprécie les conversations de haut niveau, l'humour fin et les jeux de mots. Ses yeux pétillent d'intelligence. Selon les témoignages, leur attitude générale oscille entre joviale, cordiale et froide. La même divergence d'opinions s'observe quant à qui, d'Yves ou de Léonie, remporte la palme dans les catégories sévérité, entrain, chaleur ou flegme... Question de perceptions !

Léonie passe plusieurs étés à Saint-Joseph-de-la-Rive, dans Charlevoix, toujours avec quelques-uns de ses enfants. ⁷⁷ Elle louera pendant des années une résidence assez rustique, au pied de la Côte-de-la-Misère (aussi connue sous le nom de Côte-à-Godin), du côté est. Léonie aime respirer le bon air et savourer la tranquillité de ce havre de paix. ⁷⁸ Yves l'y rejoint lorsque son emploi du temps le lui permet, prenant le train le vendredi après le travail pour retourner à Québec le dimanche soir.

⁶⁹ Conversations avec Louis Papineau Montreuil et Laurent Montreuil.

⁷⁰ Conversation avec Louis Papineau Montreuil.

⁷¹ Conversation avec Paule et France Jutras.

⁷² Conversation avec Louise Montreuil.

⁷³ Conversations avec Laurent Montreuil et Raymond Deraspe.

⁷⁴ Conversation avec Louise Montreuil.

⁷⁵ Conversation avec Louis Papineau Montreuil.

⁷⁶ Conversation avec Louise Montreuil.

⁷⁷ Conversation avec Louis Papineau Montreuil.

⁷⁸ Conversation avec Louise Montreuil.

Yves achète un chalet en bois, du côté ouest au pied de la Côte-de-la-Misère (Côte-à-Godin), bâtiment dont sa fille Denise deviendra éventuellement propriétaire. Yves et Léonie aiment Charlevoix, l'un comme l'autre.⁷⁹ Même à l'époque des premières automobiles, les routes ne sont pas pavées. Se rendre à Saint-Joseph-de-la-Rive et en revenir est toute une expédition. Bien des voitures ne réussissent pas du premier coup à monter la Côte-de-la-Miche près de Beaupré (alors en lacets) et la Côte-de-la-Misère et doivent reculer jusqu'en bas pour mieux recommencer. Yves, en homme de son temps, ne prendra pas, en quarante ans, de véritables longues vacances, parce que « le travail commande. »⁸⁰

Deux ou trois fois l'an, Yves s'offre un pèlerinage à Sainte-Anne-de-Beaupré. On ne récite pas le chapelet à la maison mais à la fin du souper, on dit les prières usuelles (*Je vous salue Marie, Notre Père*, etc.), ce qui prend moins de 10 minutes.⁸¹ Léonie lit les psaumes de la pénitence pendant le carême.⁸²

Yves mange chez sa mère le mercredi midi et maintiendra cette habitude jusqu'en 1944. « Calme, homme d'affaires toujours bien mis, il est un être rationnel, pas un poète ! » Il est d'une grande dignité. Il a des parts dans un hôtel de Québec. Un soir de tempête hivernale, alors que le retour à la maison s'avère difficile, il préfère aller dormir au domicile d'Emma, rue Charlevoix. Prendre une chambre à l'hôtel aurait pu faire jaser et ternir son nom et sa réputation.⁸³

La vie professionnelle d'Yves se révèle remarquable. Il choisit d'établir son bureau au cœur du quartier des affaires, au 81, rue Saint-Pierre à Québec, dans l'édifice de la *Quebec Fire* (compagnie d'assurances).⁸⁴ C'est l'artère des banques, des assureurs, des sociétés de fiducie, des avocats et des notaires.⁸⁵ À ce dernier titre, il produit des contrats de mariage et d'autres actes usuels, mais sa clientèle est largement composée d'hommes d'affaires et de compagnies.⁸⁶

Yves ne possédera jamais d'auto. Il se rend à son bureau du 81, rue Saint-Pierre en tramway, avec le circuit « Basse-ville-Saint-Sacrement ». L'été, par beau temps, il marche avec son épouse jusqu'à la Côte-du-Palais, puis Léonie revient en tramway.⁸⁷ L'édifice du 81, rue Saint-Pierre existe toujours, derrière le Musée de la Civilisation. On peut encore y voir l'enseigne de la *Quebec Fire Assurance Company*.



⁷⁹ Conversation avec Louis Papineau Montreuil.

⁸⁰ Conversation avec Laurent Montreuil.

⁸¹ Conversation avec Louis Papineau Montreuil.

⁸² Conversation avec Laurent Montreuil.

⁸³ Conversation avec Laurent Potvin.

⁸⁴ Conversation avec Pierre Jutras.

⁸⁵ Conversation avec Louis Baillargeon, notaire au 71 rue Saint-Pierre.

⁸⁶ Conversation avec Laurent Potvin.

⁸⁷ Conversation avec Louis Papineau Montreuil.

Yves tient son étude de notaire à cet endroit au moins pendant la période comprise entre 1934 et 1952.⁸⁸ Isabelle Fraser sera sa secrétaire pendant des années.⁸⁹

Marchant dans les traces de son père, Yves s'implique au sein de la compagnie d'assurances *La Prévoyance*.⁹⁰ Le 26 juin 1930, il participe à la 27^e assemblée des 22 actionnaires de cette société, qui élargit alors ses activités et se dote d'une caisse de remboursement et d'une caisse de retraite.⁹¹ Il côtoie pendant plusieurs années un autre administrateur, Louis Saint-Laurent, qui deviendra non seulement un ami intime mais aussi premier ministre du Canada en 1948.

Il était aussi en affaires avec Louis Saint-Laurent comme administrateur de la Société de prêts et de placements. Le notaire Louis Baillargeon, qui travaille au 71, rue Saint-Pierre, décrit Yves dans les termes suivants : « Un gentilhomme distingué, charmant, agréable et apprécié ».



Yves Montreuil, 1935

Les temps sont durs pour cette génération qui a déjà connu la Première Guerre mondiale, le Krach boursier et la Grande Dépression. La Seconde Guerre mondiale éclate en 1939 et s'étirera jusqu'en 1945. Pendant cette période, Léonie tricoterait une centaine de paires de bas pour les militaires.

Encore une fois, Yves sait tirer son épingle du jeu sur le plan financier. Horace Bélinge, leur beau-frère, est un grand amateur de vin et de porto. Évidemment, l'approvisionnement en précieux liquide s'avère très difficile pour le commun des mortels. Selon Horace, Yves doit entretenir de bons contacts pour avoir une table bien mieux fournie que la sienne, notamment en portos d'Afrique du Sud.⁹²

⁸⁸ *Rapports d'inspection de la Chambre des notaires de la Province de Québec*, 1935, 1941, 1944, 1946, 1952 et 1959.

⁸⁹ Conversation avec Cécile Méthot.

⁹⁰ Conversation avec Louis Papineau Montreuil.

⁹¹ *Procès-verbal de la 27^e assemblée des actionnaires de la compagnie Les Prévoyants, 1930-06-26*. Source Claude Genest, historien de la Société historique Alphonse-Desjardins.

⁹² Conversation avec Monique Bélinge.

Les amis du couple sont Denis Benjamin Papineau, aide de camp du lieutenant-gouverneur du Québec, M. Young, qui travaillait à Cunar, le juge Alfred Prévost et Rosario Potvin. Leur ami Tancrede Rinfret s'annonce pour souper tous les dimanches soir. Les époux voyagent au Canada et aux États-Unis, avec quelques séjours en Floride et à Atlantic City. Léonie voit souvent son frère Auguste. L'été, sa sœur religieuse s'offre quelques jours de congé dans « la grande maison ».⁹³

Hors de ce cercle, les Montreuil reçoivent peu. Monsieur Deblois et le cousin Pap (ou Pat ?) de Léonie viennent de temps en temps « veiller dans le boudoir ». « La grande maison » est parfois le théâtre de réceptions, où les jeunes filles du couple, parées de robes longues, accueillent leurs copains et copines.⁹⁴

Les Montreuil ne font guère étalage de leur fortune. Ils exercent frugalité et simplicité, dépensent peu et portent des vêtements modestes.⁹⁵ Yves, Léonie, Madeleine et Lucile jugent important d'économiser et de placer leur pécule judicieusement.

Audacieuse et exubérante, Renée se distingue comme la plus extrovertie des enfants. Elle ne lésine pas sur sa garde-robe et ose arborer des tenues flamboyantes. Elle est fort active dans l'organisation des soirées dansantes dans « la grande maison », un excellent prétexte pour s'amuser et pour rencontrer l'élue de son cœur. Un étudiant en médecine à l'Université Laval tombera d'ailleurs sans ses filets.⁹⁶



Renée, Madeleine, Lucile et Dense Montreuil, 1939

Le 4 mars 1940, Louis Saint-Laurent, à titre de président de la compagnie *La Prévoyance*, ouvre la 37^e assemblée des actionnaires en présence d'Yves Montreuil qui en est toujours l'un des administrateurs. Devenu membre du Parlement canadien en 1942, Louis Saint-Laurent abandonne ses fonctions au sein de la société, mais Yves y reste actif⁹⁷ alors que les dirigeants se lancent dans l'assurance vie.⁹⁸ *La Laurentienne* absorbe *La Prévoyance* et, tout comme la

⁹³ Conversation avec Louis Montreuil

⁹⁴ Conversation avec Louise Montreuil.

⁹⁵ Conversation avec Monique Bélinge.

⁹⁶ Conversation avec Yves Fortier.

⁹⁷ Procès-verbaux des 37^e, 38^e, 39^e et 40^e assemblées des actionnaires de la compagnie Les Prévoyants (1940 à 1942). Source Claude Genest, historien de la Société historique Alphonse-Desjardins.

⁹⁸ CÔTÉ, Martine. *Le patrimoine financier de l'Assurance vie Desjardins-Laurentienne : Histoire des compagnies acquises au cœur du Mouvement*, Collection Les Cahiers historiques, Société historique Alphonse-Desjardins, 1999, 13p.

Société dont Nérée Yves avait fait partie, sera avalée par *Desjardins Sécurité financière*.⁹⁹ Léonie dira un jour à Louise Montreuil qu'Yves a perdu de l'argent avec *La Prévoyance*.

Homme d'affaires prospère au sein de la haute société, Yves travaille fort, ne comptant pas ses heures. Il reçoit à une dizaine de reprises, dans sa résidence du chemin Sainte-Foy, Maurice Duplessis¹⁰⁰ et Louis Saint-Laurent pour discuter de projets de loi. Yves est également un proche du juge Prévost et de son fils Yves. Les trois partagent des qualités qui leur sont chères, soit la droiture et l'intégrité.¹⁰¹

L'année 1943 s'avère très difficile. Le malheur frappe la famille. Jean perd son combat contre la tuberculose à l'âge de 22 ans. Quelque temps plus tard, en 1944, Yves est accablé par le décès de sa mère Emma. Âgée de 85 ans, elle était invalide depuis cinq ans, conséquence d'une fracture de la hanche.¹⁰²

Yves met un terme à ses fonctions de syndic à la Chambre des notaires.

Puis Louis Papineau Montreuil se marie et s'installe avec Line dans une section de « la grande maison » possédant son entrée privée. À l'intérieur, une porte barrée permet d'apporter de l'intimité aux deux ménages. La clé est simplement déposée sur son cadre, hors de portée des enfants.¹⁰³

Dans l'annuaire Marcotte 1944-1945 pour les villes de Québec et Lévis, on peut lire : « *Montreuil, Yves, notaire de Gauvreau et Montreuil, Édifice Québec Fire, St-Pierre 81. Tel : 2-5050. — Rés. Chemin Ste-Foy 1148, Tel : 3-3371.* »

En juillet 1945, Yves devient président de la Chambre des notaires. Son mandat est de trois ans. Il en a alors 61.¹⁰⁴ La fin de la Deuxième Guerre mondiale est proche. L'année suivante, Yves s'associe avec Henri F. Méthot.

Dans l'*Annuaire Marcotte 1945-1946*, Yves fait paraître ceci :

- « *Montreuil et Méthot – Yves Montreuil & H. F. Méthot, notaires, St-Pierre 81, Chambres 24, 25, 26, Tel : 2-5050.* »
- « *Montreuil Yves, notaire, de Montreuil & Méthot, édifice Québec Fire, St-Pierre 81. Tel. 2—5050 — Rés. Chemin Ste-Foy 1148, Tel : 3-3371.* »

En 1946, la *Revue du Notariat* de la Chambre des notaires cite le Rapport du président, Yves Montreuil (annexe 5) et contient la mention suivante :

« En terminant ces remarques, Me Lesage demande à la Chambre de faire une ovation au président, Me Montreuil, parce qu'il a mis sur le chemin de la réalisation, par son travail, par ses persistantes démarches auprès du Conseil et des autorités universitaires une œuvre dont on parle depuis

⁹⁹ DESJARDINS SECURITE FINANCIERE. Site web, historique, Société et portefeuilles acquis ou fusionnés depuis 1948.

¹⁰⁰ Conversation avec Pierre Jutras.

¹⁰¹ Conversation avec Laurent Montreuil.

¹⁰² Conversation avec Laurent Potvin.

¹⁰³ Conversation avec Louis Papineau Montreuil.

¹⁰⁴ LEFEBVRE, Jean-Jacques. « In memoriam », *La Revue de notariat*, vol. 70, n^{os} 1 et 2, août-septembre 1967, p. 7.

longtemps une des réformes les plus grandes et les plus profitables jamais entreprises par la Chambre, la réforme de l'enseignement du droit. »¹⁰⁵

La même revue rapporte une autre de ses allocutions en 1948 (annexe 6).

Yves confie à Georges Drew, du Parti conservateur fédéral, qu'il y a inégalité dans les Forces armées en fonction de la langue maternelle et qu'il observe un plafonnement des francophones au grade de colonel. De leurs discussions, rencontres informelles et démarches s'ensuivent des changements, à Ottawa, permettant à ses compatriotes d'accéder au titre de brigadier.

Le 5 février 1947, Yves est élu au conseil d'administration de la *Quebec Power*, centrée sur l'hydro-électricité. Il est vice-président de la *Société de Prêts et Placements limitée*. Il occupe le même poste à *Quebec Power*, où son investissement se révélera très profitable.¹⁰⁶

M. James Wilson, président de Quebec Power Company, annonce aujourd'hui l'élection de M. Yves Montreuil, N.P., au conseil d'administration de la compagnie. M. Montreuil, licencié en droit de l'Université Laval de Québec, a été admis à la pratique du notariat en 1908; il est présentement président de la Chambre des notaires. Il est membre du conseil et vice-président de la Société de Prêts et Placements de Québec, membre du conseil des Prévoyants du Canada et vice-président de Québec Fire Assurance Company.



Léonie et Yves

En 1947, Cécile Méthot est la secrétaire d'Yves, qu'elle décrit en 2010 en ces termes :

« Maître Montreuil était un bel homme, très digne, avec de bonnes manières et un langage châtié. C'était le pur type du notaire d'autrefois ! Il avait la même prestance que le premier ministre Louis Saint-Laurent. Un vrai gentleman qui inspirait le respect, sans arrogance ni snobisme. »¹⁰⁷

¹⁰⁵ *La Revue du notariat*, Chambre des Notaires, vol. 49, n°1, août 1946.

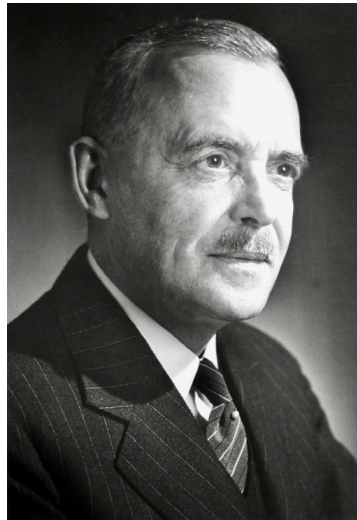
¹⁰⁶ Conversation avec Monique Bélinge et Notes du recteur pour la préparation de l'allocution lors de la remise du doctorat Honoris Causa.

¹⁰⁷ Conversation avec Cécile Méthot.



Yves

Yves voyage régulièrement en train par affaires, entre Québec et Montréal. On le confond à plusieurs reprises avec le premier ministre Louis Saint-Laurent, compte tenu de leur prestance et d'une certaine ressemblance physique... ce qui amuse beaucoup Yves.¹⁰⁸



Louis Saint-Laurent,
Premier ministre du Canada¹⁰⁹



Yves Montreuil

Le 14 juin 1947, à l'âge de 63 ans, Yves Montreuil reçoit un doctorat honoris causa en droit de l'Université Laval. Le mois précédent, Yves avait accepté cet hommage dans une lettre adressée au recteur Ferdinand Vandry, qui prononce une allocution (annexe 7).¹¹⁰ En 1948, il effectue son ultime mandat de trois ans à titre de président de la Chambre des notaires. Il se retire ensuite petit à petit de la profession, sa dernière minute portant la date du 2 septembre 1951.¹¹¹

¹⁰⁸ Conversation avec Monique Bélinge.

¹⁰⁹ Source : Wikiwand.

¹¹⁰ Lettre d'Yves Montreuil, Président de la Chambre des notaires de la Province de Québec, à Ferdinand Vandry, Recteur de l'Université Laval, 1947-05-16. Division des archives, Université Laval.

¹¹¹ Rapport constatant le nombre et l'état des minutes trouvées dans de greffe de Me Yves Montreuil, Notaire, signé par Guy Montreuil le 12 octobre 1967.

4. Retraite

Yves ne profite pas longtemps d'une retraite en pleine santé. Une nuit vers 1951, à l'âge de 67 ans, Yves devient partiellement paralysé, la bouche croche. Il se rend en taxi à l'hôpital Saint-François d'Assises. Malgré ses efforts, il restera handicapé pendant 17 ans, sans amélioration notable de son état.¹¹²



Léonie

Yves éprouvera des problèmes de santé importants : infarctus, thrombose cérébrale, troubles circulatoires dans les jambes.¹¹³ Ses facultés intellectuelles ne sont pas affectées et il peut converser avec ses enfants. Il continuera à lire, quoiqu'avec moins d'intensité qu'avant. Son fils Louis le distrait en l'emmenant faire « des tours d'auto ». ¹¹⁴ On qualifiera Louis d'admirable tant il s'occupe de son père.¹¹⁵

Le 2 novembre 1953, à Giffard (maintenant Beauport), un hommage lui est rendu alors que la Ville désigne l'**avenue Yves-Montreuil** en son honneur (annexe 8).



Fiançailles de Denise Montreuil et Pierre Jutras, 1953. Louis, Laurent, Guy, Jacques et Claude sont derrière Renée, Lucile, Line et Madeleine. Assis : Pierre, Léonie, Yves et Denise

¹¹² Conversation avec Louis Papineau Montreuil.

¹¹³ Conversation avec Laurent Potvin.

¹¹⁴ Conversation avec Louis Papineau Montreuil.

¹¹⁵ Conversation avec Monique Bélinge.

En 1955, Yves et Léonie quittent « la grande maison » du chemin Sainte-Foy, qui sera démolie une quinzaine d'années plus tard pour faire place à six édifices à logement. Yves et Léonie habitent désormais au 622 rue Fraser à Québec, avec Madeleine, toujours célibataire.

En 1959, les minutes d'Yves sont conservées « chez son fils Guy »¹¹⁶, qui a embrassé lui aussi la profession de notaire.

Diminué physiquement, Yves mène une existence paisible et modeste avec Léonie. Leur train de vie loge à l'enseigne de la frugalité. Ils sortent peu. Léonie porte des tenues simples, propres et pratiques.¹¹⁷ Ils invitent peu de gens à la maison. Léonie se penche sur la généalogie des Papineau et des Montreuil.

Louise entretient une relation enjouée, complice et privilégiée avec Léonie, qu'elle visite chaque semaine pendant plusieurs années. Fille de Louis, Louise a vécu plusieurs années dans « la grande maison » du chemin Sainte-Foy. Elle décrit Léonie comme ayant beaucoup d'humour et des opinions progressistes.¹¹⁸

Grand-mère est toujours contente de me voir et elle s'intéresse à mes activités. Très ouverte, elle a des idées modernes et est en avant de son temps. D'une nature forte, elle m'a dit : « N'oublie pas, Louise, qu'une Montreuil ne se laisse jamais piler sur les pieds ! » Elle ne se laisse pas endoctriner. La grossièreté lui déplaît.

Grand-mère aime profondément la langue française. Friande de mots croisés, elle m'y initie à l'âge de cinq ans. Elle corrige gentiment mes fautes de français : « On amène par la main et on emmène dans ses mains ! »

Nous avons souvent fait des parties de Banque russe, un jeu qui requiert deux paquets de cartes. Elle sirotait un thé en feuilles chaque après-midi.

Grand-mère a tricoté toute sa vie, notamment des bas et des chandails, qu'elle donne aux bonnes œuvres. Artiste-peintre, elle a créé aquarelles, fusains et pastels et elle avait un bon sens de la perspective.

Elle ne va pas à cette époque à la messe, elle sort peu et n'écoute pas la télévision car elle dit être trop sensible aux bruits, qui la font sursauter. Elle est croyante, mais est critique face aux dictats de l'Église. Elle réproouve les abus de pouvoir du clergé et sa mainmise sur la vie personnelle des gens. Elle a même commencé à fumer le jour où l'Église a décrété que c'était péché pour les femmes !

Si Léonie ne parle pas contre les individus, elle peut cependant être fort critique des institutions, de quelque nature qu'elle soit.

¹¹⁶ Rapport d'inspection du greffe du 3 mars 1959, Chambre des Notaires du Québec.

¹¹⁷ Conversation avec Louise Montreuil.

¹¹⁸ Conversation avec Louise Montreuil.

Louise décrit Yves ainsi :

Grand-Père était un pince-sans-rire. Il était beaucoup moins sévère avec ses petits-enfants qu'il ne l'avait été avec ses enfants. Il avait démontré beaucoup d'indulgence lorsque Georges, âgé de quatre ans, avait arraché un barreau de galerie pour se faire de la place pour glisser en traîne sauvage (toboggan). Il l'avait même qualifié de « petit garçon intelligent et débrouillard », ce qui avait fort décontenancé Grand-mère et Madeleine.

Grand-père aimait le bon parler français. Pour m'encourager à utiliser le dictionnaire, il me demandait souvent d'y chercher un mot et il me donnait cinq sous pour récompenser mon effort.

Yves aimait écouter la télévision. Pour allumer sa pipe, il tirait une allumette de son pot et la craquait en la frottant sous la table en bois.

Yves confie un jour à Claire Labelle Montreuil qu'il apprécie les visites que lui rend son petit-fils Pierre, avec qui il entreprend d'intéressantes conversations et en qui il voit « son futur Monseigneur. » Ils parlent d'actualité, de tout et de rien. Hélène (Pierre) décrit Yves en ces termes :

Grand-père dégageait une image de bonté tranquille, de puissance, de gentillesse, de conviction et d'intégrité. C'était une figure d'autorité, plus austère que sévère, qui avait un grand respect pour la hiérarchie. Yves était un homme fier, conventionnel et conservateur, peu attiré par les nouvelles technologies.

Je me souviens qu'en marchant avec lui sur le chemin Sainte-Foy, il s'était immobilisé au passage d'un cortège funèbre. Faisant, face à la rue, il avait enlevé son chapeau, en témoignage de respect.

Yves est un pater familias qui veille au bonheur de ses enfants. Il rit peu, mais son visage s'illumine et il a des étincelles dans ses yeux lorsqu'il se met à parler. Il ne décrie pas les autres et a un bon mot pour chacun. Il n'a aucune tendance à la démagogie. Il a des opinions fermes et les émet sans attaquer ni frapper.

Yves est souvent assis dans son fauteuil vert, dans la pièce qui lui sert de bureau, à droite en entrant, sur la rue Fraser. Il gratte ses allumettes sur la semelle de ses chaussures pour les embraser.

Les enfants de cette même rue l'appellent « Monsieur Bonbon » parce qu'il distribue amicalement des friandises aux jeunes du coin, lorsqu'il fait sa marche.¹¹⁹

¹¹⁹ Conversation avec Hélène Montreuil.

Louise décrit le couple ainsi :

Yves et Léonie étaient peu démonstratifs devant autrui de leur affection réciproque. Ils lisaient leur journal quotidien et avaient souvent un livre à la main.

Georges Montreuil évoque avec plaisir les parties de « banque russe », tant avec Yves qu'avec Léonie. Ce jeu est moins basé sur la chance que sur la stratégie et exige une importante concentration. Il garde en mémoire la droiture d'Yves, alors qu'ils vivaient dans « la grande maison » du chemin Sainte-Foy :

Grand-père détestait le mensonge. Si je faisais un mauvais coup, mais que je l'avouais en disant la vérité, il était content et me donnait une palette de chocolat.

Avec le temps, Léonie sort de moins en moins du domicile. Ultra-sensible au bruit, elle sursaute au moindre éclat et trouve l'apaisement en s'isolant des sources d'émissions sonores.

Yves et Léonie valorisent la culture et l'histoire du Québec. En visite à Québec, leur petite-fille France Jutras, âgée de 10 ans, converse avec son grand-père. Il se lève et choisit, dans sa bibliothèque, le roman *Une de perdue, deux de trouvées* de Pierre-Georges Prévost Boucher de Boucherville, édité en deux tomes en 1874. Yves le lui offre en soulignant l'importance de connaître le contexte et l'histoire du Québec. Écrit par le secrétaire-correspondant de l'Association des Fils de la liberté, ce roman montre la progression des idées sociales d'émancipation des peuples et culmine par une victoire des Patriotes en novembre 1837.



Signature d'Yves Montreuil. Roman donné à France par Yves, déposé sur une table élégante et raffinée ayant appartenu à Yves et Léonie.

Au sein de la génération des petits-enfants, seuls Louise, Georges et, dans une moindre mesure Hélène, peuvent vraiment en parler de façon détaillée, car ils ont vécu sous le même toit que leurs grands-parents jusqu'à ce qu'Hélène ait l'âge de trois ans.

Les autres, trop jeunes pour en conserver un riche souvenir, rapportent peu de contacts significatifs avec leurs grands-parents. Ils gardent une image terne et ennuyée des visites dominicales où les adultes discutent entre eux, assis sur les « meubles de style ». Et les efforts de leurs parents pour qu'ils n'enclenchent pas l'hyperréactivité sonore de Léonie. Contraints au calme, le temps s'égrène trop lentement au goût des petits gigoteux !

En revanche, ils partagent le même souvenir agréable : lorsque venait l'inéluctable moment où la lassitude de la marmaille se manifestait de façon par trop évidente, leur grand-père se levait. Il leur lançait un sourire entendu et les invitait à le suivre dans sa pièce de travail. Il ouvrait le premier tiroir de son bureau, en haut à gauche. Instant attendu et béni entre tous car ce fameux repaire regorgeait de gourmandises : rouleaux Life Savers de toutes saveurs, « palettes de chocolat » comme les Caramilk, Dairy Milk, Pep et Caravan !¹²⁰ Il y avait de temps à autre des simili livres en carton remplis de toutes les variétés de Life Savers, particulièrement aux alentours de Noël.



Le chocolat dans le secrétaire d'Yves Montreuil, sans conteste le premier souvenir attribué par les petits-enfants à leur grand-père.¹²¹

¹²⁰ Conversations avec Louis et Yves Fortier, Hélène Montreuil... et plusieurs autres.

¹²¹ Photo fournie par Philippe Jutras.

Yves et Léonie n'ont pas su transmettre leur discrétion et leur retenue à leur progéniture, si on se fie uniquement aux parties de cartes familiales. Chacun clame de façon ostentatoire sa bonne fortune, voire sa supériorité tactique. L'arrêt de mort de l'adversaire est signé dans un triomphe tonitruant, en jetant d'un geste théâtral l'atout fatidique sur la table. Se priver de souligner sa propre victoire et la déconfiture de l'autre relèverait du gaspillage de plaisir. L'été à Saint-Joseph-de-la-Rive, lorsque les fenêtres sont ouvertes, on devine au son, bien avant d'arriver au chalet, si les Montreuil jouent aux cartes.¹²²



Guy, Claude et Jeanne d'Arc Ouellet dite Josette Gauvin

Louis et Line reçoivent à plusieurs reprises les Montreuil lors des réveillons de Noël. Après le délicieux repas, où Line se surpasse avec son rôti de bœuf, ses aspics et son assortiment de desserts, les adultes s'installent pour des parties de Dame de pique. Les Montreuil, tricheurs invétérés et impénitents à ce jeu, prennent grand plaisir à se liguier contre Louise. Tous les moyens sont bons pour la faire perdre. Les cartes se promènent sous la table malgré la vigilance de la principale intéressée, jusqu'à ce qu'elle perde patience et lance son traditionnel et annuel « *Maudits Montreuil de tricheurs !* »

La complicité entre les fils d'Yves et de Léonie prouve qu'il n'y a pas d'âge limite pour se conduire comme larrons en foire. Guy, Claude et Louis ne se sont jamais lassés de cette activité de choix pour des frères, même dans la quarantaine : étriver Madeleine. La recette infallible ne requiert qu'un plancher de bois franc : repérer une section qui craque et, par un transfert de poids subtil d'un pied à l'autre, le faire gémir jusqu'à ce que leur sœur explose !

Selon Louis, la palme de la personne qui « grimpe facilement » dans les rideaux revient à Lucile. Sans la moindre contrition, il confesse son malin plaisir à argumenter avec elle de politique ou de sujets délicats à la seule fin de la voir perdre patience. De vrais gamins !

Léonie, au français impeccable, n'échappe pas aux taquineries de ses enfants qui, sur papier, ont atteint l'âge adulte. Ils oseront lancer devant elle un « chu », pour le simple bonheur de la voir, malgré elle, reprendre la personne en faute avec un « Je suis ! ». Renée risquera à quelques occasions un « Ça fa que... », dans le même dessein.¹²³

¹²² Conversation avec Claire Labelle Montreuil.

¹²³ Conversation avec Claire Labelle Montreuil.

On l'entend maintes fois Louis, Claude et Guy chanter « Mon chapeau d'paille » d'une voix de stentor. Le récital provoque souvent l'exaspération d'une conjointe, qui court fermer les fenêtres afin de préserver, selon les versions, l'ouïe des voisins ou l'honneur de la famille. Les paroles vont comme suit : « *À Saint-Denis près des grands bois, Un soir d'orage et de bataille, J'ai mis pour la première fois, Mon chapeau d'paille.* »



Louis, Claude et Guy pavoisent après un épisode supposément musical, en compagnie de Jean Rioux.

En 1963, Yves fait son dernier testament devant Henri F. Méthot. Il s'y présente comme notaire et docteur en droit de l'Université Laval. Il désigne Claude, Guy et Madeleine à titre d'exécuteurs testamentaires. Il accorde des legs particuliers à Madeleine, qui a vécu avec eux, aux Pères blancs d'Afrique et à la Société Saint-Vincent-de-Paul. Les revenus nets de sa succession seront versés à son épouse, tant qu'elle lui survivra. Après le décès de Léonie, sa fortune sera distribuée en parts égales entre leurs enfants au premier degré. Il lègue à Guy son « *greffe de notaire, comprenant minutes, répertoire et index, que je considère n'avoir aucune valeur marchande vu que j'ai cessé d'exercer ma profession depuis 1950* ». ¹²⁴

Yves passe la dernière partie de son existence dans une résidence pour personnes âgées, sur le chemin Sainte-Foy, dans le quartier Saint-Sacrement. Ces années lui semblent bien monotones, étant en pleine possession de ses facultés intellectuelles, ¹²⁵ après une carrière exceptionnelle et stimulante. Il choisit de partager une chambre avec un bon compagnon avec qui il s'entend bien et aime converser. Pour se rapprocher de son épouse, Léonie y loue aussi une unité. Leur fils Louis vient les visiter presque chaque soir. ¹²⁶

¹²⁴ Testament d'Yves Montreuil, 1963-12-12.

¹²⁵ Conversation avec Claire Labelle Montreuil.

¹²⁶ Conversation avec Louise Montreuil.

Le 20 juillet 1967, Yves rend son dernier souffle à Québec à l'âge de 83 ans. Il est inhumé au Cimetière Belmont à Québec. Il laisse une jolie fortune estimée à plusieurs centaines de milliers de dollars, sous la forme d'immeubles et d'actions. Elle comprend 158 actions à 100 \$ chacune de la *Société de Prêts et de Placements de Québec* et 100 titres à 13 \$ chacune (en 1980) de *Les Prévoyants du Canada — Assurance générale*. La Chambre des notaires lui rend hommage avec un article dans la *Revue du Notariat* (annexe 9).

MONTREUIL. — A Québec, le 20 juillet 1967, à l'âge de 83 ans, est décédé le notaire Yves Montreuil, époux de dame Léonie Papineau, demeurant à 622, rue Fraser.

Les funérailles auront lieu samedi, à 2 heures.

Départ de la résidence funéraire Arthur Cloutier & Fils Ltée, 46 ouest, St-Cyrille, à 1 heure 45, pour l'église des Sts-Martyrs et de là au cimetière Belmont.

Le trajet se fera en automobile.
20-7 (3 fs)

e- ueré Belmont.

21 juillet 1967
**Décès de monsieur
Yves Montreuil**

M. Yves Montreuil, n.p., époux de dame Léonie Papineau, est décédé le 20 juillet 1967 à l'âge de 83 ans. M. Montreuil demeurait au 622 rue Fraser, Québec.

Outre son épouse M. Montreuil laisse dans le deuil, ses fils, ses filles, ses belles-filles et ses gendres : M. et Mme Louis Montreuil, Mlle Madeleine Montreuil, M. et Mme Conrad Laberge, N.P., (Lucille Montreuil), de Montréal, Dr et Mme Jean-Paul Fortier (Renée Montreuil), de Sherbrooke, M. Jacques Montreuil, de Montréal, M. et Mme Claude Montreuil, de Montréal, M. et Mme Guy Montreuil, N.P., M. et Mme Pierre Jutras (Denise Montreuil), de Victoriaville, M. et Mme Laurent Montreuil, de Montréal; ses soeurs, ses beaux-frères et sa belle-soeur: Mlles Alberta et Germaine Montreuil, Dr et Mme Rosario Potvin (Eva Montreuil), M. et Mme Horace Bélinge (Juliette Montreuil), M. et Mme Auguste Papineau, de Montréal.

M. Montreuil repose présentement à la résidence funéraire Arthur Cloutier & Fils Ltée, 46 ouest, rue St-Cyrille.

Les funérailles auront lieu samedi le 22 juillet 1967, en l'église Sts-Martyrs et l'inhumation au cimetière Belmont.

Léonie survit douze ans à son époux. Avec Madeleine, elle habite au 886, avenue Cardinal-Rouveau, dans le quartier Saint-Sacrement. Léonie ne sort désormais que très peu.



Louise, Charlotte, Guy, Jean Rioux, Léonie, Claude, Line, Madeleine, Alexandre Rioux, vers 1976



Louis, Guy, Claude, Laurent, Denise, Lucile, Madeleine, Renée Montreuil

Le 12 septembre 1968, Léonie fait son dernier testament devant le notaire Philippe Jolicoeur en présence de ses petits-enfants Hélène et Louise. Elle accorde un legs particulier à sa fille Madeleine et demande que ses biens soient séparés en parts égales entre Madeleine, Lucile, Renée, Denise, Louis, Jacques, Claude, Laurent et Jeanine Desjardins (veuve de Guy).



Léonie, 1975

Léonie meurt à l'âge de 86 ans. Elle est inhumée au Cimetière Belmont à Québec.

MONTREUIL (Léonie) — A Québec, le 30 octobre 1979, est décédée dame Léonie Papineau, épouse de feu notaire Yves Montreuil. Elle demeurait au 886 rue Cardinal-Rouleau. Les funérailles auront lieu vendredi, le 2 novembre 1979, à 14h. Départ du funérarium

Lépine-Cloutier Ltée
975, Marguerite-Bourgeois
à 13h45 pour l'église Sts-Martyrs-Canadiens et de là au cimetière Belmont. Elle laisse dans le deuil ses enfants, gendres et belles-filles: M. et Mme

Louis-P. Montreuil (Line Chicoine), M. Jacques-P. Montreuil, de Montréal, M. et Mme Claude-P. Montreuil-P.H. (Charlotte Scheiffler), Ottawa, Mme Guy Montreuil (Jeannine Desjardins), M. et Mme Laurent-P. Montreuil (Marguerite Mariani), Montréal, Mlle Madeleine Montreuil, Mme Conrad Laberge (Lucille), Dr et Mme Jean-Paul Fortier (Renée), Sherbrooke, Me et Mme Pierre Jutras (Denise), Arthabaska; ses belles-soeurs: Mlle Alberta Montreuil, Mlle Germaine Montreuil, Mme Horace Beline (Juliette Montreuil), Mme Auguste Papineau (Pauline D'Aoust), Montréal, ainsi que ses petits-enfants, neveux et nièces. Pour renseignements: 529-3371. 698431

Postface

Je m'intéresse à la généalogie et à l'histoire familiale des Montreuil depuis des lustres. Chaque génération vibre selon sa couleur, son environnement, ses difficultés, ses victoires, ses legs.

Les premiers arrivants en Nouvelle-France, Louis Sédilot et Marie Grimout, m'ont séduite. Ils représentent l'audace, le courage et la détermination. Avec leur simplicité d'agriculteurs, ils recherchent un monde meilleur pour leurs enfants. Je travaille d'ailleurs à la rédaction d'un roman historique relatant leurs vies.

Sept générations plus tard, Yves et Léonie leur disputent mon admiration, tant ils semblent sortir du lot. Poussés par leurs prédécesseurs, ils ont hissé la lignée des Sédilot dits Montreuil à un nouveau niveau de prospérité, d'accomplissements professionnels et de réussite sociale. C'était un univers déjà familier pour Léonie, du fait de ses aïeux Papineau.

Un point me bouleverse quand je fouille l'histoire de mes ancêtres, qu'ils aient été agriculteurs illettrés, charrons, femmes au foyer, marchands de bière ou titulaire d'un doctorat honorifique. Leurs existences et leurs réalisations sont d'autant plus fécondes qu'ils continuent d'insuffler leur élan à travers nos veines et notre ADN. À la suite de leur passage sur terre, nous avons hérité de nos vies en cadeau. En faisant chacun notre petit bonhomme de chemin, nous poursuivons leur œuvre.

Yves et Léonie ont mené des existences bien remplies. Ils peuvent en être fiers. J'ai eu la chance de les côtoyer, au moins un peu. En recueillant le témoignage de leurs proches, j'espère avoir su vous communiquer le respect et l'affection que je leur porte. Ils ont fait de leur mieux, ce qui n'est pas peu dire. Je leur en suis reconnaissante.

Votre lecture peut se terminer ici.

Les plus curieux trouveront peut-être de quoi les titiller dans certaines annexes.

Annexes

Annexe 1 : Ascendance d'Yves Montreuil

Les Sédilot de Québec et de Sainte-Foy sous le Régime français

1^{er} : Louis Sédilot (vers 1602 [± 6] — 1672) → 8 enfants avec

- Marie Chasle (v. 1600 – vers 1630) : 2 enfants
- Marie Grimout (1607 - ≥1686) : 6 enfants, dont Jean

2^e : Jean Sédilot dit Montreuil (1647-1725) → 19 enfants avec

- Marie Claire DeLahogue (vers 1651 - 1687) : 10 enfants dont Jean (Adrien)
- Françoise Poitras (1665 - 1749) : 9 enfants

3^e : Jean (Adrien) Sédilot dit Montreuil (1683 - 1745) → 14 enfants, dont Jacques avec

- Jeanne Dorion (1689 - 1749)

Les Montreuil, cultivateurs à Sainte-Anne-de-la-Pérade

4^e : Jacques Sédilot dit Montreuil (1731 - 1810) abandonne le patronyme Sédilot avant son premier mariage pour ne garder que Montreuil. → 14 enfants avec

- Céleste Baril (1740 — entre 1771 et 1774) : 6 enfants
- Élisabeth Perreault (1745 - 1808) : 8 enfants dont Olivier

5^e : Olivier Montreuil (1781 - 1853) → 7 enfants avec

- Marie Anne Bigué-Nobert (1795 - 1836) : 7 enfants dont Roch
- Marguerite Amyotte-Villeneuve (1789 - 1860)

6^e : Roch Montreuil (1825 - 1888) → 10 enfants, dont Nérée Yves avec

- Louise Perreault (1822 - 1906)

Les hommes d'affaires de Québec

7^e : Nérée Yves Montreuil (1855 - 1898) → 7 enfants, dont Yves avec

- Emma Paquette (1859 - 1944)

8^e : Yves Montreuil (1884 - 1967) → 10 enfants avec

- Léonie Papineau (1893 - 1979)

Annexe 2 : Ascendance de Léonie Papineau

Les Papineau

1^{er} : Samuel Papineau (? — avant 1686) et Marie Delier (Delair, Delain) (? — après 1695)

2^e : Samuel Papineau (vers 1670 - 1737) et Marie-Catherine Quévillon (1686 - 1781)

3^e : Joseph Papineau (1719 - 1785) et Marie-Josèphe Beaudry (1729 - 1814)

4^e : Joseph Papineau (1752 - 1841) et Rosalie Cherrier (1756 - 1832)

5^e : Denis Benjamin Papineau Montigny (1789 - 1854) et Angélique Louise Cornu (1785 - 1870). Le frère de Denis est le célèbre Louis-Joseph Papineau

6^e : Augustin Cyrille Papineau (1828 - 1915) et Marie-Louise Trudeau (1830 - 1905)

7^e : Joseph Victor Papineau (1862 - 1941) et Zélia Anctil (1861 - 1919)

8^e : Léonie Papineau (1893 - 1979) et Yves Montreuil (1884 - 1967)

Annexe 3 : Enfants d'Yves et de Léonie

Leurs dix enfants portent « Papineau » comme second prénom

1. Louis Papineau Montreuil : 1917-2015. Mariage en 1944 avec Lina Chicoine puis avec Madeleine Corriveau.
2. Madeleine Papineau (Marie-Juliette) Montreuil : 1918-1987.
3. Lucile Papineau (Marie Gabrielle) Montreuil : 1919-2003. Mariage en 1954 avec Conrad Laberge.
4. Jean Papineau Montreuil : 1921-1943.
5. Renée Papineau (Marie Anne) Montreuil : 1922-2016.
6. Jacques Papineau Montreuil : 1923-1993.
7. Claude Papineau Montreuil : 1924-2002. Mariage avec Charlotte Schiffler.
8. Guy Papineau Montreuil : 1926-1978. Mariage en 1955 avec Claire Labelle, puis avec Jeannine Desjardins.
9. Denise Papineau Montreuil : 1927-2001. Mariage en 1953 avec Pierre Jutras.
10. Laurent Papineau Montreuil : 1929-2019. Mariage en 1961 avec Marguerite Mariani.

Annexe 4 : Journal des débats

Le nom du notaire Yves Montreuil est prononcé à plusieurs reprises lors des débats de l'Assemblée nationale à Québec, comme en témoigne *Le Journal des débats* du 19 février 1929.

« Les débats de l'Assemblée législative, 17^e législature, deuxième session, Séance du mardi 19 février 1929. Présidence de l'honorable H. Laferté. [...]

Rapports de comités :

L'honorable M. Taschereau (Montmorency) : J'ai l'honneur de présenter à la Chambre le douzième rapport du comité permanent des bills publics en général. Voici le rapport : Votre comité a décidé de rapporter, avec des amendements, les bills suivants :

- bill 156 modifiant le Code de procédure civile relativement à l'enquête et audition et à l'enquête dans les causes par défaut et ex parte ;*
- bill 158 modifiant la loi des cités et villes ;*
- bill 159 modifiant la loi de l'aide municipale à la protection du public aux traverses de chemin de fer.*

M. Lemieux (Gaspé) : J'ai l'honneur de présenter à la Chambre le onzième rapport du comité permanent des bills privés en général. Voici le rapport : Votre comité a décidé de rapporter, avec des amendements, le bill suivant : — bill 124 mettant l'école Saint-Édouard, à Beauport, sous la régie et le contrôle des commissaires d'écoles de la paroisse de Beauport.

*M. Roy (Lévis) : J'ai l'honneur de présenter à la Chambre le douzième rapport du comité permanent des règlements. Voici le rapport : Votre comité est d'opinion que la pétition de mesdemoiselles Marie-Corinne Angers et autres, demandant l'adoption d'une loi pour faire déclarer définitif un acte de partage fait devant **Yves Montreuil, notaire**, des biens de la succession de feu E. — J. Angers, est régulière et suffisante, que le bill qui a été déposé par les pétitionnaires est régulier et conforme à la pétition et aux avis qui en ont été donnés, que cette pétition n'a pas été, toutefois, suffisamment annoncée et que cette irrégularité ne peut cependant porter préjudice aux tiers. En conséquence, votre comité recommande de suspendre les règles à l'égard de cette irrégularité. Le rapport est adopté. [...] »¹²⁷*

¹²⁷ Les débats de l'Assemblée législative : 17^e législature, deuxième session (du 8 janvier 1929 au 4 avril 1929). Séance du mardi 19 février 1929. Québec.

Annexe 5 : Extraits de La Revue du Notariat, 1946

1946, Félicitations au président

En terminant ses remarques, M^e Lesage demande à la Chambre de faire une ovation au président, M^e Montreuil, parce qu'il a mis sur le chemin de la réalisation, par son travail, par ses persistantes démarches auprès du Conseil et des autorités universitaires, une œuvre dont on parle depuis longtemps, une des réformes les plus grandes et les plus profitables jamais entreprises par la Chambre, la réforme de l'enseignement du droit.

Après ces remarques, M^e Marcel Faribault déclare que la Faculté de Montréal est prête à entrer dans la voie nouvelle et que le principe

LA REVUE DU NOTARIAT, Québec,

1946, rapport du Président

LE NOTARIAT

RAPPORT DU PRÉSIDENT

Chers confrères,

Parmi les événements intéressant l'Ordre des notaires survenus au cours de cette première année du 26ième triennat, il en est un que je tiens à mentionner particulièrement.

vol. 49, n° 1, août 1946.

Le 5 septembre 1945 était le 75ième anniversaire de la fondation de la Chambre des Notaires telle qu'elle existe aujourd'hui avec les modifications que le temps a rendu nécessaires.

Il serait incontestablement utile pour nous de repasser les diverses phases de la transformation du Notariat depuis son introduction au pays en 1636, à nos jours.

Cette vue d'ensemble nous ferait mieux apprécier l'oeuvre de nos prédécesseurs dont la vie professionnelle a été intimement liée au développement de notre province, et ce, dans tous les domaines. Le temps, cependant, ne nous permet pas tel examen. Pour y suppléer, je vous engage à relire l'excellent travail préparé par M^e Victor Morin, présenté à la réunion générale des notaires le 11 octobre 1930 et publié dans la *Revue du Notariat* en février 1931, à l'occasion du 60^e anniversaire.

C'est un agréable devoir pour moi d'exprimer à M^e Morin notre gratitude de nous avoir donné en quelques pages un excellent résumé de l'histoire du Notariat. Il s'en dégage des leçons dont nous pouvons faire notre profit. J'offre en même temps à M^e Morin mes vives félicitations à l'occasion de la décoration que lui a décernée récemment la Société Historique.

Maintenant signalons les principales améliorations depuis 1930 à aujourd'hui:

- a) Établissement d'un système de comptabilité obligatoire;
- b) Organisation du secrétariat permanent;
- c) Organisation de la Commission d'appel;
- d) Établissement de l'inspectorat permanent;
- e) Simplification de la procédure dans nos assemblées.

Le temps a démontré la sagesse de toutes ces réformes.

Continuant dans cette voie, nous nous sommes efforcés de trouver, dans le cours de l'année, une solution au problème de la cléricature. Donnée durant le cours universitaire, dans les bureaux de notaire, la cléricature s'était avérée insuffisante. Elle fut remplacée par une

année de stage. Puis, cette année de stage fut abolie et nous sommes revenus à l'ancien système, en attendant mieux.

S'il est vrai qu'un corps professionnel vaut ce que valent ses membres, il est également vrai que la valeur des membres vaut ce que vaut leur formation. Nous en sommes venus à la conclusion que, dans les circonstances actuelles, la solution de ce problème résidait dans un enseignement donné à nos universités par un professeur y consacrant tout son temps.

Les autorités universitaires, déjà au courant de nos difficultés, ont accueilli avec beaucoup de compréhension nos représentations à ce sujet. Les universités Laval et de Montréal s'efforcent de répondre à nos besoins.

Déjà Laval a choisi M^e Laurent Lesage, notre collègue de cette Chambre, directeur de la *Revue du Notariat*, pour cette tâche d'organiser cet enseignement. Dès septembre prochain, M^e Lesage, abandonnant une étude considérable et prospère, donnera tout son temps à l'enseignement. L'Université Laval me permettra de lui exprimer bien respectueusement notre grande satisfaction pour cette réforme, et de lui offrir nos félicitations pour l'heureux choix du titulaire. J'offre à M^e Lesage mes meilleurs vœux et l'assurance de notre entier appui. Avec son obligeance habituelle, M^e Lesage nous exposera, au cours de la présente session les grandes lignes du programme que l'on inaugurera en septembre prochain. Ceci nous permettra de nous rendre compte si ce programme répond bien à nos besoins.

Nous avons de légitimes motifs d'être fiers des progrès accomplis...

Le Notariat, pas plus que toute autre institution humaine, ne peut rester stationnaire. Bien exercer est certes notre premier devoir, mais ce n'est pas tout. A l'exemple de nos prédécesseurs, nous avons le devoir de ne pas rester indifférents à tous les mouvements sociaux et culturels, afin d'aider nos gens par notre expérience et les faire bénéficier de nos connaissances. Notre prestige et notre influence augmenteront dans la proportion où nous servirons le mieux.

L'article 137 du Code du Notariat fixe au deuxième mardi de juillet les sessions générales de la Chambre. Cette date fut choisie

lorsque les examens universitaires n'étaient tenus qu'à la fin du mois de juin. Maintenant, ces examens se terminent dans les premiers jours de juin. Serait-il possible d'avancer la date de la tenue de la Session à la troisième ou quatrième semaine de juin, ou encore à la date que la Chambre pourra fixer par un règlement. Ce serait une économie de temps pour nos étudiants et accommoderait mieux la plupart des membres de la Chambre.

La commission Duval-Faribault a déposé son rapport à la date fixée. Aux membres de cette commission j'offre mes félicitations pour avoir étudié cette question d'une façon toute objective, ne considérant que l'intérêt de la profession.

Je suis certain de me faire l'interprète de tous, tant des membres de cette Chambre que de tous les confrères, en exprimant notre vive gratitude aux membres de la commission chargée de rédiger un formulaire. Cette commission travaille bénévolement depuis plus de trois ans à nous préparer un formulaire si utile non seulement aux débutants, mais à tous. Je félicite les membres de cette commission de leur dévouement.

Il me semble qu'une appréciation tangible ne serait pas inopportune. Je sou mets humblement mon avis à cette Chambre. S'il est accueilli favorablement, je demande à la commission des Finances d'étudier cette question et de faire rapport à cette session.

Le gouvernement Provincial a nommé à la demande générale une commission chargée d'étudier la question de la répartition des impôts municipaux et scolaires. La présidence en a été confiée à notre confrère M^e de la Bruère Fortier. C'est un témoignage flatteur à la confiance qu'inspire notre profession à nos gouvernants. Le travail de cette commission est important, difficile et urgent. Un rapport préliminaire a déjà été déposé. Nous avons confiance que les suggestions de nos associations notariales aideront cette commission à trouver une solution à ce problème difficile. A M^e de la Bruère Fortier, j'offre mes félicitations et mes meilleurs vœux.

Un autre de nos confrères, M^e Marcel Faribault, membre de cette Chambre, a été appelé par le gouvernement de cette Province à remplir

une fonction: celle de secrétaire de la Commission d'arbitrage pour établir le prix des actions de Montreal Light Heat & Power Consolidated. Je félicite M^e Faribault de ce témoignage flatteur et mérité, de la distinction dont il a été l'objet, et je suis certain comme vous tous qu'il remplira les devoirs de cette charge avec la plus haute compétence.

Nous nous sommes cru justifiables de nous priver d'un numéro de la *Revue du Notariat* en le remplaçant par la publication de notre code tel qu'amendé et de nos règlements compilés à date (1946). Il eût certes été préférable de procéder à une refonte complète de notre loi et de nos règlements, comme beaucoup de confrères le demandaient; mais il se serait écoulé un temps trop long avant d'en arriver à cette réalisation. Dans l'intervalle, cette publication facilitera le travail.

La Ligue des propriétaires et la Chambre de Commerce de la ville de Québec, deux corps publics importants, prient la Chambre des Notaires d'examiner s'il n'y aurait pas possibilité de simplifier la longueur de la chaîne des titres et le système d'enregistrement, pour rendre plus souple, plus rapide et moins coûteuse la préparation des titres de propriété. J'estime cette question importante et difficile. Je vous demande s'il ne serait pas opportun d'en confier l'étude à une commission spéciale, ou à un confrère spécialement préparé à un tel travail.

La nécessité de la tenue d'un congrès en juin 1947 s'impose. Je demande à cette Chambre d'exprimer son opinion sur ce sujet de la nomination, s'il y a lieu, d'une commission spéciale chargée d'élaborer un programme et de choisir l'endroit où sera tenue ce congrès.

Ces commissions devront faire rapport au Conseil dans le délai que vous leur fixerez, à moins que la Chambre décide de s'en rapporter aux décisions du Conseil.

Nous avons à regretter le décès de plusieurs confrères au cours de l'année. Mentionnons ici un seul nom, celui de notre collègue de cette Chambre, M^e Wilfrid Gilbert qui siégeait avec nous pour la première fois, décédé quelques jours après la session. Nous avons perdu un compagnon de commerce agréable et la Chambre a perdu un membre sur les services duquel elle avait raison de compter pour l'avenir.

Permettez-moi, chers confrères, de vous remercier tous et chacun de vous de l'assistance que vous m'avez si généreusement donnée durant la dernière session et au cours de l'année. Je remercie notre confrère M^e Charles Delagrave du Conseil Législatif, M^{me} Blanchard, Cossette Dumaine et Marier, nos confrères de l'Assemblée Législative pour les services qu'ils ont rendus à la profession durant l'année.

Je remercie également nos officiers qui ont rempli leurs fonctions à mon entière satisfaction, M^e Arthur Courtois, notre estimé secrétaire, dont le dévouement est un exemple pour nous, M^e Roch Brunet pour son fructueux travail et pour les conférences qu'il a données à la radio. J'ai raison de croire qu'en septembre prochain, la société Radio-Canada pourra nous allouer un temps suffisant pour continuer des émissions destinées à familiariser notre population avec notre système légal, à faire apprécier davantage les fonctions du Notaire et à mettre nos gens au courant des services nombreux que la profession est en état de leur rendre.

Continuons à travailler dans cette même unité d'action vers le but commun, se perfectionner pour mieux servir. Je viens de déclarer la session ouverte et je forme les vœux pour qu'elle soit productrice des meilleurs résultats.

Yves MONTREUIL.

Annexe 6 : Extrait de *La Revue du Notariat*, 1948, rapport du Président

Chambre des Notaires

ALLOCATION DU PRÉSIDENT

Par Me YVES MONTREUIL,
EX-PRÉSIDENT DE LA CHAMBRE
DES NOTAIRES

Parmi les événements de l'année, il convient de signaler le congrès de septembre dernier. Nulle profession n'a, plus que la nôtre, besoin de congrès périodiques pour fortifier son esprit de corps, acquérir une meilleure compréhension de ses devoirs et de ses besoins, et développer une plus grande efficacité. Le succès du congrès démontre que nous sommes d'accord sur ce point.

En lisant le rapport de ce congrès publié dans la Revue de décembre dernier, l'on constate avec satisfaction que si les congressistes se sont reposés dans une ambiance sympathique, et si des amitiés y ont pris naissance, ils n'ont pas pour cela négligé la partie sérieuse de la réunion en y apportant leurs connaissances et leur expérience pour le bien commun.

En effet, leur premier vœu recommande l'addition d'une quatrième année au cours universitaire pour compléter l'enseignement pratique. Déjà des cours de formation pratique sont donnés dans nos universités. Le titulaire de ces cours à Laval est Me Henri Turgeon, qui a succédé à notre regretté confrère, Me Laurent Lesage. Je sais que nos futurs confrères à Laval se considèrent heureux d'avoir un professeur d'une telle valeur.

Il m'est pénible ici de rappeler la disparition de notre regretté confrère, Me Roch Brunet, qui occupait à l'Université de Montréal une charge similaire à celle de Me Turgeon à Laval. Durant le peu de temps que Me Brunet a rempli cette fonction, il s'en est acquitté avec autorité; sa personnalité attachante lui avait attiré la confiance des élèves qui bénéficiaient de sa belle formation. Aux nombreux regrets déjà exprimés, j'y ajoute les miens et ceux de cette Chambre.

LA REVUE DU NOTARIAT, Québec,

Certes, nos universités donnent un enseignement théorique de première valeur et un enseignement pratique aussi complet que le temps à leur disposition le leur permet. Je suis certain d'être votre interprète en rendant hommage à la compétence et au dévouement de nos professeurs. Cependant, nous exigeons davantage. Autrefois, la cléricature dans un bureau complétait l'enseignement universitaire. Les conditions actuelles ne nous permettent pas, dans le moment, de compter sur ce genre de cléricature qui, à mon avis, reste le meilleur. Dans ces dernières années, notre province a connu un développement économique considérable. Il est logique de croire que ce développement ira en s'accroissant. Les lois sont de plus en plus nombreuses et complexes. Par exemple, celles de l'Impôt sur le Revenu, celles des droits successoraux, que nous devons posséder parfaitement afin de faire profiter nos clients, et ce, en toute légitimité, des exemptions que ces lois accordent. Le droit corporatif prend tous les jours de l'ampleur. Il nous faut recommander l'addition d'une année supplémentaire.

Depuis septembre dernier, les notaires de la province de Québec sont admis membres de l'Association du Barreau Canadien. Nous avons droit aux avantages que donne l'Association, et ce, au même titre que les juges et les avocats. Nous recevons en outre, chaque mois, le *Canadian Bar Review* dont la valeur est indiscutable.

Seule, la province de Québec possède le système notarial type latin. Dans les autres provinces et aux États-Unis, la fonction de notaire est assimilable à celle de nos commissaires de la Cour Supérieure. Il est donc important de faire connaître notre système. Le moyen le plus pratique est de participer aux réunions de l'Association du Barreau Canadien. Dans les derniers jours d'août et au début de septembre, elle tiendra ses assises à Montréal. Je vous engage à y prendre part.

Le notaire comme l'avocat joue un rôle nécessaire.

Certes, bien exercer sa profession est un premier devoir, mais notre système démocratique exige davantage du notaire et

de l'avocat. Possédant une instruction plus complète, une formation plus étendue que la plupart de leurs concitoyens, le notaire et l'avocat se doivent de partager ces avantages en aidant notre population à s'orienter dans les idées nouvelles. Cultivateurs, ouvriers, industriels, commerçants, et professionnels, nous sommes tous solidaires les uns des autres. Nous avons le même intérêt. Nous avons le bonheur d'habiter un pays où règnent l'abondance et la liberté, un pays développé par l'initiative privée, seule, à mon avis, capable de donner un standard de vie et une liberté aussi grande. Cet héritage, nous devons le conserver en corrigeant les imperfections du régime. Il est de notre devoir à tous de nous en préoccuper.

Le notaire, par sa formation, est préparé à participer à la vie économique et politique du pays. Ceci m'amène, à féliciter Me Gleason Belzile, député de Rimouski, notre distingué confrère, Secrétaire Parlementaire du Ministre des Finances. Mêlé à tous les mouvements sociaux, politiques et économiques, ancien secrétaire de la Commission de Législation, Me Belzile trouve en plus le temps d'exercer sa profession avec succès. Et, mieux encore, il donnait, au congrès de septembre dernier, une conférence dont nous gardons tous le meilleur souvenir. Je suis heureux de dire à Me Belzile que nous nous réjouissons de ses succès; nous lui offrons nos vives félicitations et nos meilleur vœux. Nous présumons que Me Belzile n'a pas été étranger à l'exemption de droits fédéraux des successions n'excédant pas \$50,000. annoncé dans le dernier budget. Serait-ce trop désirer que de souhaiter voir le jour où le notaire n'aura qu'à s'adresser au Service Provincial pour le règlement des successions. Je suis certain que Me Belzile n'encourerait aucun reproche si cet heureux jour arrivait.

Le nouveau mode d'enregistrement est beaucoup plus expéditif. En maintes occasions, cette Chambre et son Conseil ont fait des représentations au Procureur Général lui demandant de moderniser le système d'enregistrement de façon à mettre fin aux lenteurs et aux retards. L'Ordre en Conseil numéro 615 détermine les formalités de l'enregistrement.

Le Procureur Général, toujours désireux de renforcer l'organisation interne de notre ordre en la rendant autonome, a fait adopter à la dernière session une loi transportant à la Chambre des Notaires le pouvoir exclusif sur la disposition, cession et transmission des greffes. Autrefois, il fallait un arrêté en Conseil pour disposer d'un greffe. La nouvelle loi fait disparaître cette formalité. Seule la Chambre des Notaires a le pouvoir d'en décider. Je prie l'Honorable Maurice Duplessis de bien vouloir accepter nos remerciements pour cette nouvelle faveur accordée à notre ordre.

Je tiens à signaler ici la nécessité pour nous de participer aux congrès des notaires tenus à l'étranger, et, particulièrement, ceux tenus en France. Trop de liens nous unissent à ce pays pour que nous négligions tels contacts. Des difficultés de transport et autres ne nous ont pas permis de prendre part à ces congrès dans ces dernières années. Nous le regrettons et nous espérons qu'il nous sera possible, dans un avenir rapproché, de renouer les relations d'autrefois.

En octobre prochain sera tenu en Argentine le premier Congrès International du Notariat. Des associations notariales venant de dix-sept pays y ont donné, à date, leur adhésion. Votre Conseil a décidé d'y envoyer des délégués pour y étudier le fonctionnement de ces diverses institutions notariales. Nous attendrons le rapport de nos délégués avant de procéder à la refonte de notre Code et de nos Règlements.

La Revue du Notariat a une belle tenue. Me Henri Turgeon, son directeur, mérite nos félicitations. Il serait désirable, à mon avis, d'y réserver chaque mois un espace pour y noter les faits intéressants notre profession. Dans un avenir plus ou moins rapproché, peut-être faudra-t-il, à cause de son importance, confier la direction de la Revue à un confrère qui y consacrerait tout son temps.

Il y a quelques années, notre regretté confrère Me Laurent Lesage, recommandait la préparation d'une table des matières de la Revue, depuis sa fondation. Ce travail a été confié, l'an-

tomme dernier, à Me Alphonse Senay. Cette table, portant sur les cinquante années de la Revue sera terminée au début de 1949. Ce travail requiert un soin et un temps considérables.

En mai 1946, La Revue publiait le Code du Notariat et les Règlements de la Chambre. Ce fascicule est épuisé. Il importe de le rééditer. Il en est de même pour certains numéros du formulaire.

Vous aurez durant cette session à choisir un inspecteur des greffes et à déterminer ses fonctions. L'expérience nous enseigne que l'inspecteur, outre sa besogne d'inspection, devrait être l'assistant du secrétaire-trésorier, permettant d'établir ainsi un travail d'équipe plus effectif.

Je désire aussi signaler deux innovations que nous devons à notre dévoué secrétaire, Me Arthur Courtois. La première consiste à rendre le plus solennel possible la cérémonie de l'assermentation des candidats admis à l'exercice du notariat. L'assermentation se fait maintenant collectivement devant un juge de la Cour Supérieure. Cette cérémonie laisse dans l'esprit des nouveaux notaires un souvenir durable. La deuxième consiste à recevoir les finissants des diverses facultés de droit. De ces réunions se dégage pour nos futurs confrères l'assurance que la profession est heureuse de les accueillir . . .

L'Université de Montréal a conféré récemment à notre distingué collègue, Me Émile Massicotte, la haute distinction de docteur en droit *honoris causa*. Je prie Me Massicotte d'accepter nos vives félicitations. Je me permets d'exprimer respectueusement à l'Université de Montréal notre vive gratitude d'avoir ainsi reconnu les mérites de ce brillant confrère. Cet honneur rejaillit sur nous tous.

Le mois dernier, Me Victor Morin, Docteur en droit, ancien Président de la Chambre, célébrait le 60ième anniversaire de son admission à l'exercice de la profession de notaire. Et coïncidence remarquable, Me Morin célébrait en même temps le 50ième anniversaire de son entrée au service de notre ordre, d'abord com-

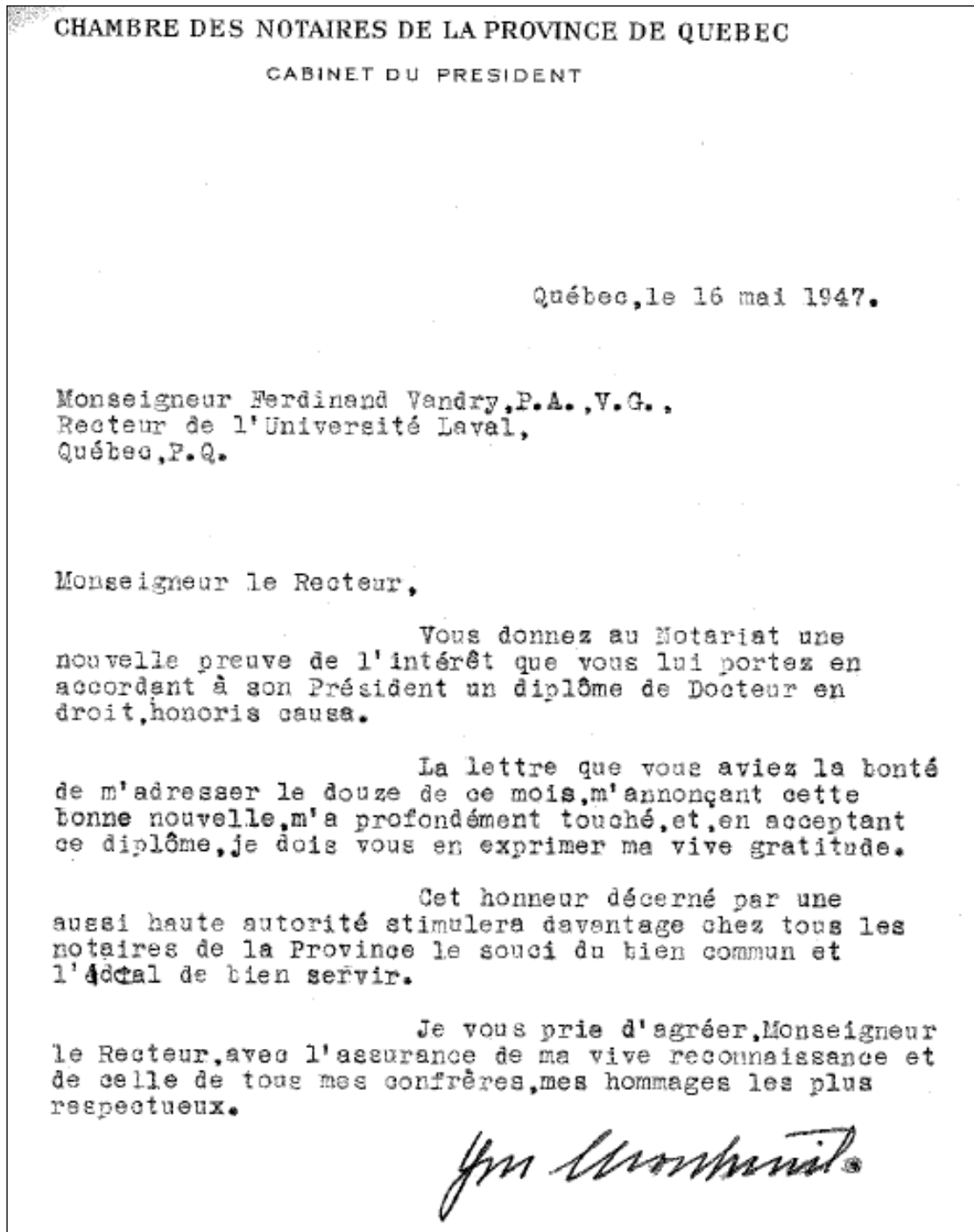
me officier, en qualité de Trésorier, puis membre de la Chambre, membre du Conseil et Président.

Durant ce demi-siècle, notre ordre a bénéficié des conseils judicieux de Me Morin et il doit à ce dévoué et distingué confrère une dette de reconnaissance pour les heureuses initiatives qu'il a prises.

Au nom de tous les membres de notre ordre, je suis heureux d'exprimer des remerciements à tous les confrères qui faisaient partie de cette Chambre durant le dernier triennat, aux membres du Conseil et à notre secrétaire, pour le dévouement qu'ils ont apporté à remplir les devoirs de leur charge et pour l'appui qu'ils ont généreusement accordé à son président.

Annexe 7 : Doctorat honoris causa, 1947

Le 14 juin 1947, à l'âge de 63 ans, Yves Montreuil reçoit un doctorat honoris causa en droit de l'Université Laval. Le mois précédent, dans une lettre adressée au recteur Ferdinand Vandry, Yves accepte l'hommage en ces termes.¹²⁸



¹²⁸ Lettre d'Yves Montreuil, Président de la Chambre des notaires de la Province de Québec, à Ferdinand Vandry, Recteur de l'Université Laval, 1947-05-16. Division des archives, Université Laval.

Ferdinand Vandry prononce alors l'allocution suivante.

« Monsieur le Notaire Yves Montreuil n'a pas besoin lui non plus d'une longue présentation, puisqu'il est bien connu de cet auditoire.

Né à Québec le 1^{er} janvier 1884, il a fait toutes ses études secondaires au Séminaire de Québec. Après un cours brillant à notre faculté de Droit, il était admis à la pratique du Notariat en 1908. Il connut dans l'exercice de sa noble profession d'éclatants succès, grâce à son talent et aux remarquables qualités morales qui le caractérisent.

La grande réputation dont il jouit auprès de ses confrères lui valut, en 1929, d'être élu Syndic de la Chambre des Notaires de la Province de Québec et, en 1945, président de cette importante corporation.

Depuis longtemps ses conseils et sa collaboration sont très recherchés par les grandes entreprises commerciales et financières. Aussi, personne n'est surpris de le voir occuper les postes de vice-président de la Société de Prêts et de Placements de Québec et de la Quebec Fire Insurance Company, en même temps que ceux de directeur des Prévoyants du Canada et de la Quebec Power Company.

Dans la vie publique, Monsieur le Notaire Montreuil continue avec beaucoup d'éclat la noble lignée des hommes de loi canadiens-français qui ont su s'imposer dans l'exercice de leur profession et dans le domaine des affaires.

Par sa science, sa droiture et sa parfaite courtoisie, il a su conquérir l'estime de tous ses concitoyens. Catholique convaincu, patriote sincère et éclairé, il ne manque jamais une occasion de se rendre utile à ses compatriotes. Sa vie et sa carrière sont pour tous un exemple vivant de probité et de distinction.

Il me fait plaisir de vous dire que le Recteur actuel de l'Université Laval a été très heureux de bénéficier assez souvent des conseils judicieux du Notaire Montreuil.

À titre de Président de la Chambre des Notaires de la province de Québec, il a su assurer une coopération très étroite de la Corporation des Notaires avec l'Université Laval.

C'est donc pour nous une très grande joie de pouvoir ce soir reconnaître et récompenser les mérites d'un concitoyen et d'un compatriote qui nous fait grandement honneur. »¹²⁹

¹²⁹ Allocution du Recteur, remise de doctorats d'honneur à Monsieur le Chanoine Jean-Joseph Dubé, Principal de l'École Normale Laval et à Monsieur le Notaire Yves Montreuil, Président de la Chambre des Notaires de la Province de Québec, le 14 juin 1947, Division des archives, Université Laval.

Annexe 8 : Avenue Yves-Montreuil, 1953

Le 2 novembre 1953, à Giffard (maintenant Beauport), un hommage lui est rendu alors que la Ville désigne l'**avenue Yves-Montreuil** en son honneur. La Commission de toponymie donne les renseignements suivants :

« Avenue Yves Montreuil ; Date de dénomination 2 novembre 1953 ; Arrondissement(s) Beauport. [...] Yves Montreuil (1884-1967), né à Québec, est commissionné notaire en juillet 1908. Il est maire de Giffard en 1917. De 1920 à 1925, il occupe le poste de président de la Commission scolaire de cette municipalité, qui aujourd'hui fait partie de l'arrondissement de Beauport.

Le 2 novembre 1953, la rue Montreuil devient l'avenue Yves Montreuil, à Beauport. »¹³⁰



¹³⁰ VILLE DE QUÉBEC, Commission de Toponymie.
[http://www4.ville.quebec.qc.ca/toponymie_repertoire/rues/yves_montreuil.shtml]

Annexe 9 : In Memoriam, Yves Montreuil

In Memoriam

YVES MONTREUIL

(1884-1967)

Yves Montreuil, notaire à Québec plus de cinquante années, membre pendant vingt ans et ancien président de la Chambre, docteur en droit *honoris causa*, ancien lieutenant-colonel de milice, est décédé à Québec le 20 juillet 1967 à l'âge de 83 ans.

Né à Québec le 1er janvier 1884 du mariage de Nérée Montreuil et d'Emma Paquet, il reçut sa formation au vieux séminaire de Québec (B.L.) et il étudia le droit à l'Université Laval (L.L.L.).

Commissionné notaire en juillet 1908, il exerça sa profession un an à Grand'Mère [Saint-Maurice]. Puis il se fixa à Québec. Il devait y instrumenter jusqu'en 1950 et signer 13.220 actes en minute.

Nommé syndic de la Chambre en 1928, il exerça ce redoutable mandat plusieurs années. Il avait donné une page à la *Revue du Notariat* en mai 1932 sur la *Probité professionnelle* à propos de la nature même des actes authentiques et où il imputait à certains praticiens d'utiliser les copies émises par les bureaux d'enregistrement non recevables à ces titres.

En 1945, il succédait à L.-A. Dupuis¹ comme président de la Chambre. Il remplit le mandat ordinaire de trois années. Ses allocutions de président sont rapportées à la *Revue* de juin 1946 et juin 1948.

Dans l'intervalle, en juin 1947, son *Alma Mater*, l'Université Laval, lui conférait un doctorat en droit *honoris causa* et il avait prononcé les remerciements d'usage aux autorités de l'Université. En son allocution, assez laconique, il rappelait, une fois encore, le rôle essentiel des notaires dans les pays de code civil.

1. 69 R.N. 427.

Il avait été de 1920 à 1925 président de la Commission scolaire de Giffard, près de Québec, de même que maire de la ville en 1917.

Il avait encore fait partie des conseils d'administration des Prévoyants du Canada, de la *Quebec Power Company* jusqu'à l'étatisation de cette société et, plus de trente années, de la *Quebec Fire Insurance Company*.

Dans les premiers temps de son retour à Québec, il s'était activement occupé de milice et il était, autour de 1913, lieutenant-colonel commandant du 87ème Régiment, réorganisé pendant les événements de 1914-1917 sous le nom de Régiment de Québec.

Les Papineau

En octobre 1916 il épousait à Saint-Viateur d'Outremont, Léonie Papineau, née à Barnston (Stanstead), fille de Victor Papineau (1862-1941 † Montréal) et de Zélie Anctil (1865-1919) petite-fille d'Augustin-Cyrille Papineau (1828-1915) qui fut juge à la Cour supérieure treize ans, 1876-1889, arrière-nièce, nommément, de Denis-Émery Papineau (1819-1899) — frère aîné du précédent — notaire en 1841 et président de la Chambre en 1876.

Par son bisaïeul Denis-Benjamin Papineau (1789-1854) seigneur de Plaisance, lieutenant-colonel de milice, commissaire des Terres de la Couronne en 1844, Léonie Papineau est encore l'arrière-nièce du grand Papineau († 1871).

Lui survivent son épouse, de même que ses fils, Louis, Jacques, Claude, Laurent, et Me Guy Papineau, notaire, de Québec ; ses filles, Madeleine, de Québec, Lucille (épouse de Me Conrad Laberge), notaire, de Montréal, Renée (épouse du docteur Jean-Paul Fortier), de Sherbrooke, Denise (madame Pierre Jutras), de Victoriaville ; ils avaient un autre fils, Jean (1921-1943) ; entré dans la marine, il fut emporté par une pneumonie à l'automne de 1943. Il laisse encore ses sœurs, Alberte et Germaine, Eva (épouse du docteur Rosario Potvin), Juliette (madame Horace Bélinge), enfin un frère de sa femme, M. Auguste Papineau, ingénieur, de Montréal. Il avait un frère, Alfred,

né en 1885, médecin, qui exerça sa profession en Alberta et mort à Prince-Albert fin des années 1930. Sa sœur aînée, Louise (1882-1953), mariée à Québec en 1907 au juge Joseph-Alfred Prévost († 1945), de la Cour supérieure^{1a} et la mère du Bâtonnier Yves Prévost, c.r., ancien secrétaire de la province dans le cabinet Duplessis, est décédée il y a une dizaine d'années.

Obsèques à l'église paroissiale des Saint-Martyrs de Québec où s'étaient rendus des officiers de la Chambre, nommément le Président Me Roger Comtois, D.D.C. Inhumation au cimetière Belmont.

Adolphe Montreuil (1819-1870)
Notaire, 1841-1865

Né en lieu inconnu du soussigné, notaire en 1841, Adolphe Montreuil exerça sa profession vingt années à Montréal et signa 8.290 actes en minute. Il avait une fort belle calligraphie. Il fit partie de la Chambre des Notaires de Montréal en 1853. Il avait épousé Héloïse Lamarche, qui lui survivait, lors de son décès à Montréal le 14 février 1870.

Les parents d'Yves Montreuil, *Nérée-Yves Montreuil* (1856-1898 † Québec), négociant, et *Emma Paquet* (1860-1944) avaient contracté mariage à Lanoraie en 1881.

Le mariage de son aïeul paternel, *Roch Montreuil* à *Louise Perrault* avait été célébré à Deschambault (Portneuf) en avril 1849.

Son bisaïeul, *Olivier Montreuil* s'était marié à Sainte-Anne-de-la-Pérade en 1813 à *Anne Bigué*². Ce dernier, *Olivier Montreuil* était fils de *Jacques Sédilot-Montreuil* (fl. 1730-1785), né à Sainte-Foye — qui avait contracté un premier mariage à la Pérade en août 1760 à *Louise Baril* (fl. 1740-1771) — et dont le mariage à *Élisabeth Perrault* (fl. 1745-1785) est aussi à la Pérade en 1775.

1a. 1945 R. du B. 513.

2. 1955 R. du B. 198 ; 1965, 223.

**Les capitaines Sédilot-Montreuil
La Supérieure de l'Hôpital Général de Québec, 1803**

Jacques — l'époux d'Élisa Perrault — était fils de *Jean-Adrien Sédilot-Montreuil* (1683-1771 † La Pérade), marié à Québec en 1705 à *Jeanne Dorion* (1689-1749 † Sainte-Foye) dont les frères consanguins, *J.-B. Sédilot* (1689-1766) et *François Sédilot-Montreuil* (1701-1774), nés à Québec, étaient capitaines des milices respectivement de Soulanges et de Laprairie à la fin du Régime français.

Un autre de leur frère, *Louis-Charles* (1678 † mai 1759 Sainte-Foye) fut l'aïeul d'*Angélique Sédilot* (1755-1832), née à Québec, religieuse hospitalière et supérieure de l'Hôpital général de Québec en 1803.

Petit-fils de *Jean Sédilot* (fl. 1647-1724) né et marié à Québec à la Parisienne *Marie Leclerc de la Hogue* (1652-1687), Jacques Sédilot était l'arrière-petit-fils du pionnier le Picard de Montreuil — d'où le surnom de ses descendants — *Louis Sédilot* (fl. 1600-1672 † Québec) arrivé en Nouvelle-France en 1637, marié en 1633 à la Parisienne *Marie Grimoult* (fl. 1606-1647) et dont la descendance, en ligne masculine, s'est continuée uniquement par son dernier-né (1647) précité, *Jean Sédilot-Montreuil*⁴.

JEAN-JACQUES LEFEBVRE, M.S.R.C.
ARCHIVISTE EN CHEF, COUR SUPÉRIEURE,
MONTRÉAL.

4. Notes de M. Raoul Raymond, de Montréal; C. Tanguay, *Dictionnaire généalogique...* I, 544; VII, 153; le P. Archange Godbout, *Louis Sédilot, MÉMOIRES, SOCIÉTÉ GÉNÉALOGIQUE...* janvier 1957, pp. 57-60. [Note de M. Roland-J. Auger, de Québec]. Une autre version du P. Godbout tiendrait que *Louis Sédilot* pouvait être originaire de Gien en Gâtinais (Loiret). *MÉMOIRES...* précités, janvier 1947, p. 141.

Annexe 10 : Sources et références

- Les personnes citées au début de ce livre.
- *Annuaire Marcotte 1944-1945 Québec et Lévis.*
- *Annuaire Marcotte 1945-1946 Québec et Lévis.*
- *Almanach des adresses Cherrier de la Ville de Québec... jusqu'au mois de juin 1886.*
- ANONYME. « La Société des Artisans Canadiens-Français de la cité de Montréal », *L'Association, journal d'économie sociale*. Québec, Samedi le 5 juillet 1890, n° 1.
- ANONYME. *Rapport annuel de la Chambre de commerce de Québec pour 1889-1890*, Québec, Imprimerie de L.-J. Demers et Frère, 1890.
- ANONYME. *Rapport annuel du Conseil de la Chambre de commerce de Québec pour 1918*, Québec, Imprimerie L'Action sociale limitée, 1919.
- ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC. *Les débats de l'Assemblée législative : 17^e législature, deuxième session (du 8 janvier 1929 au 4 avril 1929)*, Séance du mardi 19 février 1929, Québec.
- BEAUCHAMP, Gérard. *Qui êtes-vous : Registre social du Canada français*, Tome III, 1967, Institut biographique canadien, p. 382.
- BEAUDET, Louis. *1716, Recensement de la Ville de Québec*, Québec, 1887.
- BERNIER, André. « Le Vieux-Sillery », *Les Cahiers du patrimoine*, vol. 7, Québec, Ministère des Affaires culturelles.
- BINETTE, Gérard. *Mariages d'Outremont*, Éd. Bergeron 1991.
- BLAIS, Christian. « “Ça ne prend pas la tête à Papineau”. Histoire d'une expression populaire », *Érudit*, note de la revue, *Bulletin d'histoire politique*, vol. 29, n° 3, automne 2021, p. 143–162.
- BOULANGER et MARCOTTE. *L'Indicateur de Québec & Lévis : 1897-1898*, 9^e édition, Québec, Imprimerie L.J. Demers et Frères, 18 mai 1897.
- CANADA DIRECTORY 1851 : villages, [www.collectionscanada.gc.ca].
- CENTRE INTERUNIVERSITAIRE D'ÉTUDES QUÉBÉCOISES. *Inventaire des lieux de mémoire de la Nouvelle-France*.
- CHAMBRE DES NOTAIRES DU QUÉBEC
 - Rapport constatant le nombre et l'état des minutes trouvées dans le greffe de Me Yves Montreuil, Notaire, signé par Guy Montreuil le 12 octobre 1967.
 - *Rapports d'inspection de la Chambre des notaires de la Province de Québec*, 1935, 1941, 1944, 1946, 1952 et 1959.
 - *La Revue du notariat*, vol. 49, n°1, août 1946.
- CHERRIER'S QUEBEC CITY AND LEVIS DIRECTORY, For the Year Ending May 3, 1883, vol. XXIV, 24th Edition, Québec, 1882.
- CÔTÉ, Martine. *Le patrimoine financier de l'Assurance vie Desjardins-Laurentienne : Histoire des compagnies acquises au cœur du Mouvement*, Collection Les Cahiers historiques, Société historique Alphonse-Desjardins, 1999, 13 p.
- DERASPE, Raymond. « Yves Montreuil, notaire », *L'Ancêtre*, vol. 37 n° 29, printemps 2011, p. 211-214.
- DESJARDINS SÉCURITÉ FINANCIÈRE : Site web, historique, Société et portefeuilles acquis ou fusionnés depuis 1948.
- HÔPITAL SAINT-SACREMENT, Service des archives.
- INSTITUT GÉNÉALOGIQUE DROUIN. Généalogie de Yves Fortier : côté maternel, 13 générations, Renée Montreuil, Montréal, IGD, 1951.

- LACHANCE, Gaston. *Monographie de la Maison F. A. Fluet Enrg.* Mémoire (M. Sc), Université Laval, 1953.
- LEFEBVRE, Jean-Jacques. « In memoriam », *La Revue de notariat*, vol. 70 n^{os} 1 et 2, août-septembre 1967, p. 7-10.
- PAPINEAU, Joseph Eugène Aldéric et D. B. PAPINEAU. *Généalogie Famille Papineau*.
- PROVENCHER, Jean. *Chronologie du Québec : 1534-2007*, Montréal, Boréal Compact, 2008, 377 p.
- SOCIÉTÉ HISTORIQUE ALPHONSE-DESJARDINS
 - *Procès-verbaux des 37^e, 38^e, 39^e et 40^e assemblées des actionnaires de la compagnie Les Prévoyants (1940 à 1942).*
 - *Procès-verbal de la 27^e assemblée des actionnaires de la compagnie Les Prévoyants, 1930-06-26.*
- TUCKER, Albert. « LABATT, JOHN », dans *Dictionnaire biographique du Canada*, vol. 14, Université Laval/University of Toronto, 2003, http://www.biographi.ca/fr/bio/labatt_john_14F.html.
- UNIVERSITÉ LAVAL, Bibliothèque des sciences humaines, Division des archives
 - Mosaiques des finissants en droit (Yves Montreuil).
 - Notes du recteur pour la préparation de l'allocution lors de la remise du doctorat Honoris Causa.
 - Lettre d'Yves Montreuil, Président de la Chambre des notaires de la Province de Québec, à Ferdinand Vandry, Recteur de l'Université Laval, 1947-05-16.
 - Allocution du Recteur, remise de doctorats d'honneur à monsieur le Chanoine Jean-Joseph Dubé, Principal de l'École Normale Laval et à Monsieur le Notaire Yves Montreuil, président de la Chambre des Notaires de la Province de Québec, le 14 juin 1947, Division des archives, Université Laval.
- VILLE DE MONTRÉAL.
 - [<http://www2.ville.montreal.qc.ca/archives/portraits/en/cards/P1523.shtm>]
- VILLE DE QUÉBEC. Banque de données du Patrimoine, Service de l'aménagement du territoire, Centre de documentation.
- VILLE DE QUÉBEC. Commission de toponymie du Québec.
 - [http://www4.ville.quebec.qc.ca/toponymie_repertoire/rues/yves_montreuil.shtml].

Sylvie Montreuil est détenteur d'une maîtrise en santé communautaire. Après une carrière centrée sur les statistiques de santé et les banques de données québécoises, elle se consacre à l'écriture, la généalogie et l'histoire de la Nouvelle-France. Au sein de sa lignée Sédilot dit Montreuil, deux couples exercent sur elle une réelle fascination. L'actuelle monographie met en lumière ses grands-parents. Son roman historique sur Louis Sédilot et Marie Grimout, arrivés en Nouvelle-France en 1637, est en cours de rédaction.

Les vies de Yves Montreuil (1884-1967) et de son épouse Léonie Papineau (1893-1979) furent tout sauf ordinaires. Saviez-vous que, féministe avant l'heure et amoureuse de la langue française, Léonie avait étudié en Europe et parlait couramment l'italien ? Très rare à l'époque ! Étiez-vous au fait qu'Yves avait reçu un doctorat honoris causa de l'Université Laval, qu'il avait été président de la Chambre des notaires et qu'il avait fréquenté des premiers ministres ? Qu'une rue porte son nom ? Ensemble, ils ont traversé le krach boursier de 1929 « avec une cuiller d'argent dans la bouche » et ont amassé une fortune respectable.

Curieuse, j'ai entrepris une course contre la montre, en 2009-2010, afin de recueillir le témoignage d'amis, de collègues et de membres de leur famille les ayant directement côtoyés. Ils ont été prodigues en anecdotes, défini leurs traits de caractère, relevé leurs habitudes et décrit certains jalons de leur existence, chacun inscrivant sa propre perspective.

Par la bouche des personnes que j'ai rencontrées et des documents que j'ai colligés, vous découvrirez tour à tour l'enfance d'Yves et de Léonie, puis leur vie adulte avec leur famille.

ISBN 978-2-9821304-1-8 (PDF)

ISBN 978-2-9821304-0-1 (Imprimé)